le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | FÉVRIER 2022

219

DOSSIER

Élus MSA

De la formation à l'action

P. 15

TERRITOIRES

Collection sécurité hiver 2022

La visibilité à la mode ardennaise

P. 08

RENCONTRES

Terres d'idées

Prendre son miel en patience

P. 24

EN PRATIQUE

Recensement agricole 2020

L'état de santé de l'agriculture en France

P. 32

Mensuel / N° 219 - Février 2022

édito

Favoriser l'accès aux soins

La santé reste une préoccupation majeure des organismes de protection sociale. La MSA veut prendre une part active dans la mise en œuvre des politiques publiques en la matière, d'autant que le milieu rural cumule souvent une demande de soins importante, liée au vieillissement et aux besoins des populations qui y résident, et une difficulté d'accès aux soins, en raison d'une évolution défavorable de la démographie des professionnels de santé, ainsi que d'une répartition de l'offre médicale pas toujours satisfaisante sur les territoires. À cela viennent s'ajouter les effets de la crise sanitaire, qui ont accentué le caractère impérieux de l'efficience de notre système de soins.

Attaché à contribuer à la recherche de solutions durables, le régime agricole vient de signer une convention qui vise à favoriser l'accès aux soins sur les territoires ruraux. Avec l'agence nationale d'appui à la performance (Anap), nous allons renforcer l'accompagnement des hôpitaux de proximité pour soutenir les parcours coordonnés ville-hôpital. C'est un engagement fort de notre nouvelle convention d'objectifs et de gestion qui est voué à figurer dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de gestion des caisses, et donc à être décliné localement dans tout notre réseau.

Cette initiative s'inscrit dans la lignée des mesures phares de la stratégie Ma santé 2022 déployée par les pouvoirs publics et dans le livre blanc de la MSA remis au gouvernement lors du dernier salon de l'agriculture. Une nouvelle démarche volontariste pour appuyer, aux côtés des acteurs de santé, une dynamique permettant de renforcer la coordination, la qualité et la continuité des prises en charge en milieu rural.

François-Emmanuel Blanc
Directeur général de la CCMSA

ACTUALITÉS

En régions
P. 03

Vie de l'institution
P. 06

En image
P. 07

TERRITOIRES

Collection sécurité hiver 2022
La visibilité à la mode ardennaise
P. 08

ENJEUX

France et Europe
à l'heure du Covid-19
Panorama sur les mesures d'urgence
P. 12

SUR LE WEB

P. 14

DOSSIER

Élus MSA
De la formation à l'action
P. 15

RENCONTRES

Terres d'idées
Prendre son miel en patience
P. 24

Conférence théâtralisée
Aidants au bord de la crise de nerfs
P. 26

Élection présidentielle
Des ambitions pour l'agriculture
P. 28

Santé sécurité au travail
La MSA Provence Azur a la cote
P. 30

Innovation et risques professionnels
Il y a un os dans l'exosquelette
P. 31

EN PRATIQUE

Recensement agricole 2020
L'état de santé de l'agriculture en France
P. 32

Retraites agricoles
Du mieux pour les conjoints et aides familiaux
P. 34

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19 rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa :** dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M05851 – ISSN : 1298-9401 – **Directeur de la publication :** François-Emmanuel Blanc – **Comité d'orientation :** Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosc Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – **Rédacteur en chef :** Gildas Bellet – **Rédacteur en chef adjoint :** Franck Rozé – **Secrétaire de rédaction** : Fatima Souab – **Rédacteurs :** Frédéric Fromentin; Marie Molinario; Alexandre Roger – **Maquettiste :** Delphine Levasseur – **Conception :** agence La Suite&Co – **Administration et abonnements :** Tél. : 01 41 63 73 31 – **Abonnement** 1 an: 11,60 € – **Imprimeur :** Agir Graphic – BP 52207 – 53022 Laval cedex 9 – www.agir-graphic.fr – **Couverture :** © Franck Beloncle/CCMSA Image – **Édito :** © Patrice Maurein/CCMSA Image

La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable

Le Bimsa est imprimé sur du papier certifié PEFC.

En régions

Armorique

Challenge Esat

La prochaine édition du challenge établissements et services d'aide par le travail (Esat), organisée par la MSA d'Armorique, aura lieu cette année. Cet événement centré sur la prévention des risques professionnels a déjà rencontré un vif succès lors des deux premières rencontres en 2015 et 2019. Au total, 250 salariés d'une vingtaine de structures du Finistère et des Côtes-d'Armor s'étaient donné rendez-vous. Plus d'info : armorique.msa.fr

12 508

chefs d'exploitation se sont installés en 2020 (- 6,7 % par rapport à 2019).

Midi-Pyrénées Sud

Entreprise engagée et solidaire

Les salariés de la MSA Midi-Pyrénées Sud se sont retrouvés en décembre 2021 à Bruguières (Haute-Garonne) pour une journée sur le thème de la responsabilité sociale et environnementale (RSE), destinée à développer les comportements écoresponsables au travail et à la maison. Une rencontre ponctuée d'animations innovantes, ludiques et coopératives avec divers ateliers comme la relaxation par la respiration, l'automassage, la découverte de l'entomophagie (dégustation d'insectes !). Également au programme, les interventions de la start-up toulousaine Up4her d'aide aux femmes défavorisées pour trouver un emploi, de l'association Osae (Osez l'agroécologie), et de représentants d'iMSA, l'entreprise informatique de la MSA, venus présenter le lab innovation La Serre.

© MSA Franche-Comté

Bourgogne – Franche-Comté

Découvrez les atouts de l'âge

Au sein groupement d'intérêt économique Ingénierie maintien à domicile des personnes âgées (GIE IMPA) qu'elles ont créé en 2006, les caisses de retraite du régime général et agricole déploient un programme de prévention pour les retraités vivant en résidences autonomie, intitulé «Les atouts de l'âge». Celui-ci développe 13 modules de prévention, dont l'atelier «Un, deux, trois équilibre», conçu pour améliorer l'équilibre et développer la capacité à se relever du sol en cas de chute. Ce programme est actuellement mis en place au sein de la maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) Villa Tysia, ouverte en février 2021 à Thise, près de Besançon, dans le Doubs. La toute nouvelle Marpa a proposé à ses résidents leurs premières activités collectives en collaboration avec le GIE IMPA, souhaitant favoriser le maintien de l'autonomie de tous.

Quand le module lui a été récemment proposé, Lucien, 88 ans, ancien professeur de sciences naturelles, a tout de suite été intéressé. Victime de plusieurs chutes ces derniers mois, il espère trouver des exercices et conseils pour se déplacer plus sereinement, sans avoir peur de tomber. *« Ici, on a des difficultés d'articulation ou de communication, donc ce n'est pas toujours facile. L'animatrice est là pour nous guider et la répétition des mouvements nous fait bien travailler. »* Grâce aux exercices ludiques, Lucien se sent plus souple. Il s'est rendu compte qu'il devait également travailler ses membres supérieurs. Il est conscient que c'est la pratique sur le long terme qui le fera progresser. *« Ça nous montre qu'on peut encore s'améliorer et changer les choses, même à nos âges ! »*

Réveiller et stimuler la fonction d'équilibration, réassurer la stabilisation posturale, contribuer au renforcement musculaire ou diminuer l'impact psychologique de la chute, sont autant d'objectifs visés par l'atelier, validé par une caution scientifique et en adéquation avec le référentiel national des caisses de retraite.

Marie-Louise, ancienne infirmière de 88 ans et résidente assidue, adore venir chaque semaine à l'atelier : *« L'animatrice nous fait bouger les jambes, les pieds et même les bras. C'est agréable parce qu'on est huit, on s'amuse bien ! »*

Le programme Les atouts de l'âge propose des activités sur différents thèmes : activité physique adaptée, sommeil, nutrition, autonomie numérique, mémoire, escrime, estime de soi ou encore lien social. Celles-ci visent à entretenir les facultés sensorielles, motrices et psychiques et à promouvoir les comportements de nature à prévenir la perte d'autonomie.

Sur le web
Pour en savoir plus, consulter le site **www.gie-impa.fr**, rubrique «Les Atouts de l'âge».

Pas-de-Calais

Des élèves sensibilisés au cyberharcèlement

© MSA Nord-Pas de Calais

À l'initiative du comité de l'échelon local «Terre et mer d'Opale», la brigade de gendarmerie de la MCPF (maison de confiance et de protection des familles) a attiré l'attention des élèves sur les usages des réseaux sociaux ainsi que sur le cyberharcèlement.

Cette intervention a vocation à faire de la prévention sur les risques psychologiques, physiques et pénaux inhérents à une utilisation mal intentionnée des réseaux sociaux. Deux gendarmes sont intervenus auprès de 55 élèves de la MFR d'Hucqueliers pour mener à bien cette sensibilisation. Afin de prévenir ces dangers, ils ont présenté différentes situations rencontrées : les harcèlements, les violences sexistes, la cybercriminalité, les discriminations en tout genre, etc.

Les élèves ont pu poser des questions et échanger sur les conséquences que peut engendrer le cyberharcèlement (acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule). Après cette matinée, les membres du comité espèrent que l'intervention permettra aux élèves d'avoir un usage responsable d'Internet et de prendre du recul sur leurs propres pratiques.

Corse

Prunelli-di-Fiumorbo s'offre sa micro-crèche

Depuis le 3 janvier, la micro-crèche U primu passu accueille dans des murs flambant neuf, ses premiers enfants. La structure d'accueil collectif, destinée aux enfants âgés de moins de trois ans a été inaugurée fin décembre, en présence de l'édile André Rocchi et de l'ensemble des partenaires de la région engagés dans la réalisation d'un projet vital pour la vie locale. La micro-crèche est installée à côté de l'école maternelle de Capanella. C'est l'association Les P'tits explorateurs qui la gère.

La MSA de la Corse a participé à cette initiative qui offre un service essentiel aux 3 667 habitants de la commune rurale de Prunelli-di-Fiumorbo et qui répond au besoin des parents désireux de disposer d'un mode de garde à quelques pas du domicile. Ces derniers

© Patrick Bonin

peuvent pousser un ouf de soulagement : l'année 2022 commence pour eux avec cette facilité, bien appréciable pour s'organiser.

« Il n'y avait aucune structure d'accueil petite enfance sur la commune alors qu'on a une population qui s'accroît d'année en année. Cela permet aux parents de disposer d'un mode de garde supplémentaire. Avant il fallait soit aller sur les communes voisines soit trouver une assistante maternelle. C'est une grande avancée. Cette action était attendue depuis de nombreuses années », raconte Bruna Guidicelli, l'assistante sociale à la MSA de la Corse, qui a suivi le projet.

C'est pour apporter cette qualité de vie dans les territoires qu'est déployé le programme Grandir en milieu rural de la MSA. Celui-ci vise à encourager et soutenir les porteurs de projets qui améliorent le quotidien des familles, des parents sur leurs lieux de vie. Cette offre facilite le partenariat avec les mairies, les collectivités territoriales et les associations autour notamment de la création de solutions d'accueil du jeune enfant et de l'aide à la parentalité.

Nord-Pas de Calais

Des vacances bienvenues pour les familles agricoles

© MSA Nord-Pas de Calais

En 2021, dix-huit familles accompagnées par la MSA Nord-Pas de Calais ont pu partir en vacances grâce au dispositif Partir pour rebondir, qui aide à lever les freins financiers, psychologiques, culturels ou professionnels. Ce programme est né d'un partenariat entre la caisse centrale de la MSA et l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), engagé depuis 2009 pour favoriser le départ en vacances de familles agricoles en situation de fragilité.

Le service de développement sanitaire et social sur les territoires s'est saisi de cette opportunité et a permis à 72 personnes de partir. Trois séjours ont eu lieu : du 10 au 17 juillet et du 14 au 21 août au sein du domaine de Drancourt, à Estrébœuf, dans la Somme, et du 18 au 25 décembre au Val Joly, à Eppe-Sauvage, dans le Nord. Les familles ont pu se détendre, partager d'agréables moments, profiter des installations (piscine, minigolf, pêche…) et des activités à proximité. Elles sont rentrées ravies de leur séjour en location et assurément prêtes à repartir en complète autonomie. *« Nous avons pu nous retrouver, partager des activités mais aussi nous reposer et prendre du recul sans penser aux difficultés »*, témoigne un participant.

Le dispositif s'adresse à des personnes qui ne sont jamais ou peu parties en vacances et qui ne pourraient pas concrétiser ce projet sans un soutien financier et organisationnel. Le séjour est cofinancé à hauteur de 40 % par l'ANCV, 40 % par la MSA et 20 % par le bénéficiaire. Complémentaire à l'accompagnement social individuel, cette action vise également à favoriser les liens familiaux, à développer l'autonomie (gestion du budget, mobilité…) et à offrir un temps de pause aux familles.

Pyrénées-Orientales

Une nouvelle France services

© MSA Grand Sud

Elle a ouvert ses portes à Torreilles le 1er décembre 2021 et a été officiellement inaugurée le même jour en présence de Kevin Mazoyer, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Nicolas Roux, administrateur de la MSA Grand Sud, et Katia Belmonte, responsable de l'accueil. Cet espace permet aux usagers d'être accompagnés dans leurs démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. Des outils informatiques sont à disposition pour réaliser toutes ces démarches. Les services de l'agence postale communale y sont également accessibles. La France services accueille le public les lundi et mardi de 9 h à 12 h, les mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 13 h. Adresse : 6 place de la Poste, 66440 Torreilles. Téléphone : 04 30 44 09 26.

Sur le web
Plus d'informations régionales
lebimsa.msa.fr

La santé sécurité au travail en 2020

L'année 2020 a été profondément marquée par l'épidémie de Covid-19 qui a mis à mal la santé de la population. Le secteur agricole a continué de fonctionner pour assurer l'alimentation de la population, accompagné par les services de santé sécurité au travail (SST) de la MSA, qui se sont adaptés à la situation sanitaire et ont développé de nouvelles pratiques. Le bilan de cette année particulière est disponible sur le site Internet de la SST en agriculture : ssa.msa.fr.

32 %

des jeunes installés en 2020 sont des femmes.

Défi «J'aime ma terre»

Afin de valoriser les compétences et les productions des travailleurs en situation de handicap, Solidel, le réseau pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sur leur territoire de vie, organise la 3e édition de ce défi pour les établissements et services d'aide par le travail (Esat) et les entreprises adaptées (EA) agricoles. Il a pour objectif de mettre en lumière le savoir-faire, la créativité et la capacité des travailleurs d'Esat et EA à s'engager dans des démarches respectueuses de l'environnement et de l'humain. Les candidats ont jusqu'au 10 juin 2022 pour soumettre leur projet. Plus d'informations sur le site solidel.fr.

© Sylvain Saustier/CCMSA Image

Contribuer à fluidifier le parcours de santé

La caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) a signé pour une durée de deux ans une convention avec l'Anap (agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux). Elle est conclue pour coconstruire un accompagnement permettant aux hôpitaux de proximité et aux structures d'exercice coordonné (communautés professionnelles territoriales de santé ou CPTS) de développer une collaboration qui répond aux besoins de la population et fluidifie le parcours de santé des patients.

Le travail commun est déployé dans un premier temps à titre expérimental avec quatre MSA : Bourgogne et le centre hospitalier (CH) de la Haute Côte-d'Or ; Grand Sud et le CH de Limoux-Quillan ; Limousin et l'hôpital intercommunal du Haut Limousin ; Midi-Pyrénées Sud et le CH de Mauvezin. Cette coopération sera ensuite étendue à d'autres établissements dont la MSA est caisse pivot sur le territoire national. Ce soutien s'inscrit dans le droit fil d'un engagement de la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025. Le régime de protection sociale agricole doit renforcer son implication dans les établissements de santé, en s'investissant dans l'accompagnement d'au moins un hôpital de proximité par région, notamment pour favoriser les relations avec les CPTS.

La méthodologie et les outils élaborés conjointement par l'Anap et la CCMSA pourront ensuite être largement diffusés et mis à disposition des caisses.

Sur le web
Pour en savoir plus sur l'institution
lebimsa.msa.fr

À la fin de l'année dernière, les élèves de Seconde Bac Pro services aux personnes et aux territoires (Sapat) ont rencontré leurs aînés une première fois. À cette occasion, des activités intergénérationnelles (atelier pâtisserie, manucure, jeux…) ont été proposées. Elles ont facilité la création des liens.

© MSA Auvergne

EN IMAGE

Puy-de-Dôme | novembre 2021

«Part'âge» : créer du lien social

Le service d'action sanitaire et sociale de la MSA Auvergne initie depuis 2018 des séjours intergénérationnels «Part'âge». Forte de son expérience, un nouveau séjour est prévu du 9 au 13 mai, au village vacances AVMA de Maurs dans le Cantal, partenaire au même titre que l'Agence nationale des chèques vacances.
Le projet est né d'un rapprochement entre le lycée d'enseignement agricole privé du Vernet-la-Varenne, la maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie de Loudes (Haute-Loire) et l'Ehpad de Saint-Germain-L'Herm.
Les élèves, encadrés par deux formateurs, accompagneront les personnes âgées tout au long du séjour et veilleront à leur bien-être en facilitant leur déplacement. D'autres rendez-vous auront lieu avant le départ afin que chacun puisse se sentir en confiance et préparer le voyage dans des conditions optimales.
L'expérience est bénéfique pour tous. Les lycéens acquièrent des compétences dans l'accompagnement du grand âge. Et les seniors rompent avec leur quotidien et leur sentiment d'isolement… Ces bienfaits contribuent à la préservation de l'autonomie.

L'accident de Jean Schneider, ancien éleveur, est à l'origine de la mobilisation de toute la profession.

Collection sécurité hiver 2022

La visibilité à la mode ardennaise

Fort de son succès dans les Ardennes, la longue marche vers plus de visibilité dans les fermes de France démarre sa bataille de la Marne. Gros plan sur la mobilisation de toute la profession pour concevoir ensemble des vêtements de travail visibles enfin adaptés au métier d'agriculteur. L'action a été initiée par des éleveurs, un préventeur et une ergonome de la MSA Marne Ardennes Meuse après un accident de la route qui a failli coûter la vie à un agriculteur en 2018. Explications.

Sur le web
lebimsa.msa.fr

© Aurélien Laudy

10 %

des fermes ardennaises équipées.

© Aurélien Laudy

Éric Perrin, conseiller en prévention à la MSA Marne Ardennes Meuse.

Les éclats de rire de Jean Schneider, 39 ans, sont communicatifs. Pourtant la joie de vivre de ce jeune éleveur a du mal à cacher sa souffrance. Lors de l'interview, elle affleure au détour d'un regard ou d'une intonation de la voix qui se brise. L'homme peine à dissimuler une profonde blessure. Aujourd'hui il est debout. L'Ardennais continue de se reconstruire après un grave accident de la route.

Le 9 octobre 2018, lors d'une matinée d'automne sombre et brumeuse, il voit ses os – en même temps que son rêve de gosse de vivre de l'agriculture – se fracasser sur le bitume d'une rue de Houldizy, son village. Ce jour-là, l'automobiliste au volant aperçoit la vache que Jean Schneider tente de ramener dans son champ mais pas l'éleveur sur la chaussée.

« J'ai ouvert la barrière de la pâture et j'ai attendu que ma bête entre sans la brusquer lorsque j'ai vu une voiture arriver en sens inverse, explique-t-il. *J'ai fait signe au chauffeur. J'ai cru qu'il m'avait vu. J'avais tort. La voiture a percuté ma jambe droite. J'ai tapé le capot et je suis retombé dix mètres devant. L'instant est gravé à jamais dans ma mémoire. Je peux vous assurer qu'on se sent c… quand on se retrouve par terre à ne plus pouvoir bouger, mais à ce moment-là, je pensais à ma journée de boulot qui débutait et à rien d'autre. »*

Bilan : fractures multiples au poignet gauche et à la jambe droite, une hospitalisation de dix jours et un arrêt de travail de quinze mois. L'accident entraîne six opérations, une greffe osseuse, la vente de sa ferme et une reconversion professionnelle. *« J'ai vendu le 10 janvier 2021. Cinq jours après, je repassais sur le billard »,* souligne-t-il. Après un bilan de compétences, il entame une formation de technicien supérieur géomètre topographe au mois d'avril. *« Il a fallu se remettre sur les bancs de l'école et être loin de la maison pendant huit mois. Ce n'était pas une mince affaire. J'ai obtenu mon diplôme le 23 décembre. »* L'ancien exploitant, aujourd'hui rétabli physiquement, est à la recherche d'un emploi.

Lors de son premier séjour à l'hôpital, une question revient sans cesse. Brancardiers, médecins, infirmières ont la même interrogation. Vous ne portiez pas de gilet jaune ? *« En pleine crise du même nom, c'était presque devenu un gag »,* se souvient l'éleveur. Il leur répète à peu près à chaque fois la même réponse : *« Non, je n'en portais pas pour une bonne raison, ce type de vêtements fait peur aux vaches. »* Des amis qui travaillent dans les travaux publics le charrient aussi sur le sujet. *« Aujourd'hui, il n'y a plus que vous – les paysans – qui ne portez pas de vêtements visibles au travail »,* accusent-ils. Et lui de le reconnaître : *« C'est vrai, nous sommes toujours en cotte vert foncé, presque en tenue de camouflage. »* Dans la tête de l'Ardennais, une évidence s'impose petit à petit. Il faut faire quelque chose. Passer à l'action contribue aussi à la résilience.

C'est à ce moment-là qu'il appelle Éric Perrin, le conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Marne Ardennes Meuse en charge de son secteur. Choqués par

La présence d'une ergonome dès le départ a permis au groupe de travail de ne pas partir dans tous les sens.

Nous avons démarré à partir d'une feuille blanche pour aboutir à un projet bien construit en suivant les étapes et la rigueur qu'implique l'ergonomie de conception. La diversité des profils des cinq agriculteurs participants a été précieuse dans la création des vêtements, qui s'est déroulée en trois phases et selon des questions de type : qu'est-ce que je mets pour travailler ? Dans quelles circonstances je suis visible ? Quand ne le suis-je pas ? Quelles qualités je voudrais retrouver dans le nouvel équipement ? Il n'y avait pas d'offre spécifique pour agriculteur dans le catalogue des fabricants. Ils nous proposent uniquement des vêtements de travaux publics mais qui ne sont pas adaptés à nos besoins car trop visibles et qui effraient les animaux. C'est par exemple la combinaison de travail orange ou toute jaune dont les employés des sociétés d'autoroutes sont équipés. L'idée est que les travailleurs agricoles la mettent le matin sans y penser tout en se démarquant des autres professions et soient visibles. Mais le vêtement n'est pas la fin de l'histoire. Pour ceux qui ont voulu aller plus loin, on a aussi pu réfléchir à des aménagements de visibilité dans les bâtiments et à équiper certains engins de dispositifs de détection supplémentaires. Même si le vêtement visible était le plus facilement diffusable pour apporter la bonne parole de prévention, parler de cette problématique engin/piéton et des moyens de prévention possibles à mettre en œuvre.

Les vêtements collaboratifs débarquent dans la Marne et dans les cuveries des vignerons champenois.

Photos : Alain Lantreibecq

l'accident de l'éleveur, de nombreux professionnels dont un président de Cuma prennent contact avec lui. *« J'ai eu les trois coups de téléphone au même moment, je me suis dit qu'il fallait agir »,* se souvient-il. Puisque les fournisseurs ne proposent rien qui corresponde aux besoins des agriculteurs, il lance un pari audacieux et propose à la profession de concevoir ensemble un vêtement de travail vraiment adapté à la diversité des métiers agricoles.

Comme il avait des difficultés à se déplacer, la première réunion se déroule dans la salle communale du village de Jean Schneider. *« Toutes les organisations, au sens large, du département se sont mises autour de la table »,* se félicite Jean-Marc Pilard, l'actuel président de la MSA Marne Ardennes Meuse. L'agriculteur céréalier dans le sud des Ardennes et membre du groupe de travail est à l'époque le président du comité de protection sociale des non-salariés de la caisse. *« La force et la richesse de notre collectif composé d'une quinzaine de personnes est de mélanger des cultivateurs et des éleveurs avec des responsables de sécurité des organismes professionnels. »* Banque, assurance, Cuma, coopératives, syndicats, chambre d'agriculture, ils ont tous accepté de se retrouver pour réfléchir ensemble.

Les réunions, coanimées par Éric Perrin et Clémence Blin, ergonome, s'échelonnent entre février et août 2019 et aboutissent à un cahier des charges précis destiné à être présenté à des équipementiers. *« L'intervention d'une ergonome a permis, après une analyse de nos besoins, de créer des vêtements vraiment adaptés à la réalité de la profession »,* souligne le conseiller en prévention. Résultat : *« Ils sont conçus par et pour nous, et répondent à la diversité de nos activités »,* se félicite Jean Schneider. Les couleurs ont aussi été choisies avec soin, le rouge préféré au jaune qui attire les insectes, et la couleur orange trop marquée travaux publics a été adoucie. Le principe des bandes rétroréfléchissantes hachurées, sur le modèle des bobbies britanniques, a été retenu. Le but : ne pas effrayer le bétail. *« Le bruit généré par le tissu du vêtement et sa couleur ont fait l'objet de discussions,* souligne Éric Perrin. *Les animaux sont apeurés par la nouveauté, de même que par le bruit, les vêtements qui flottent et le mouvement comme celui provoqué par les gilets jaunes que l'on trouve dans les voitures. »* L'expertise précieuse d'un technicien bovin croissance formé à l'institut de l'élevage, spécialiste de la perception qu'ont les bêtes de leur environnement, dans le groupe de travail, a évité certains écueils.

Un modèle féminin

Deux industriels français sur les cinq contactés acceptent de relever le défi et formulent une proposition pour une combinaison et deux gilets de travail. Le critère du *made in* France, inscrit au cahier des charges, n'est qu'en partie gagné. Si les entreprises et le tissu sont français, le montage est, lui, effectué en Tunisie. La campagne de communication est lancée lors de la foire agricole de Sedan de 2019 avec un seul et unique prototype. Une plaquette est adressée à tous les agriculteurs du département.

Innovation 2022, pour cette campagne qui débute actuellement dans la Marne, un nouvel équipementier a rejoint l'aventure en proposant un modèle féminin qui manquait jusque-là. *« On souhaite que l'ensemble de la gamme intègre le catalogue des fournisseurs pour pérenniser cette offre au fil des années. C'était aussi une volonté*

24 euros,

c'est la participation financière des OPA ardennaises pour chaque vêtement.

© Alain Lantreibecq

Jean-Marc Pilard,
président de la MSA Marne Ardennes Meuse.

du groupe », explique le conseiller. Combinaisons et gilets sans manches sont disponibles dans tous les départements, mais avec une démarche d'accompagnement forte des organisations professionnelles dans la Marne où l'on apercevra bientôt de loin les vêtements collaboratifs dans le vignoble champenois et dans les plaines agricoles de cultures et d'élevages, où l'utilisation des chariots élévateurs est source de danger. La même chose sera organisée dans la Meuse dans un deuxième temps.

« Les structures professionnelles passent le message auprès de leurs adhérents qu'il est important d'être visible dans nos fermes. Ce travail d'explication de terrain est un atout majeur, insiste Éric Perrin. *Si la MSA avait proposé seule ces vêtements, ils n'auraient pas forcément remporté le même succès. Même si nous avons assuré l'appui et l'animation administrative, ce n'est pas le vêtement de la MSA mais celui de la profession. C'est aussi pour cela que vous ne trouverez aucun logo dessus. »* Ce qui n'a pas empêché les organisations professionnelles parties prenantes dans les Ardennes de mettre la main à la poche en décidant de participer à hauteur de 24 euros pour financer chaque vêtement et de rester ainsi en dessous de la barre fatidique des 50 euros.

« J'ai recroisé d'anciens collègues qui viennent de se rééquiper entièrement, se réjouit Jean Schneider. *C'est bien la preuve que les modèles plaisent et répondent à leurs besoins. L'important est qu'ils deviennent leur tenue de travail et pas la chose qu'on enfile au dernier moment quand on a un problème, car ce genre d'équipement reste caché quelque part au fond de la boîte à gants. »*

« La bonne surprise, c'est que les acheteurs de la première vague d'achat repassent commande, confirme Éric Perrin. *Ce renouvellement deux ans après prouve qu'ils sont satisfaits du produit. Le fait d'avoir travaillé avec des équipementiers professionnels a permis d'offrir des vêtements non seulement esthétiques mais aussi visibles, chauds, pratiques, avec des poches qui ferment, et qui résistent dans la durée. »* Jusqu'à présent, 1 100 pièces ont été acquises par 270 exploitations, soit 10 % des fermes ardennaises sur les 2 800 que compte le département. *« Le fait qu'ils soient beaux peut paraître anecdotique mais fait partie de l'acception. On ne voulait surtout pas ressembler à un épouvantail au milieu d'un champ »,* sourit Jean-Marc Pilard. Sur ce point aussi le pari est gagné.

L'autre bonne nouvelle est qu'un premier lycée agricole des Ardennes vient de s'équiper, car la prévention passe par la jeune génération. *« Ils vont pouvoir grandir avec,* se félicite Éric Perrin, *et ne se poseront plus la question et puis, qui sait, certains convaincront peut-être leurs parents de l'importance d'être visible au travail. »*

Alexandre Roger

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.

L'opération d'abord menée dans les Ardennes et qui se déploie aujourd'hui dans la Marne et bientôt dans la Meuse est exemplaire. C'est presque un cas d'école et cela démontre que le monde agricole au sens large produit de belles choses quand tous travaillent main dans la main. Bien sûr, ce n'est pas simple d'amener certains exploitants à porter des vêtements réfléchissants. On peut aussi trouver dommage que seulement 10 % des agriculteurs ardennais se soient équipés, mais une montagne se gravit pas à pas. Changer les mentalités prend du temps. Dans nos exploitations, nous nous sommes tous fait peur à un moment ou à un autre en mettant en danger quelqu'un qui se trouvait à proximité du tracteur ou du télescopique et qu'on n'avait pas vu. C'est vrai qu'avec ces vêtements, au moins, on nous voit. Je les ai moi-même adoptés au quotidien. Pour la première opération, c'est la MSA qui a assuré toute la logistique. Mais depuis le lancement marnais, on peut dorénavant les commander directement auprès des distributeurs. À l'image de ce qui s'est passé dans les Ardennes, les organisations professionnelles du département qui étaient en demande sont associées car la sécurité est l'affaire de tous. En communicant ensemble, le message de la prévention et de l'importance d'être visible au travail a plus de chance de passer.

© Franck Beloncle/CCMSA Image

France et Europe à l'heure du Covid-19

Panorama sur les mesures d'urgence

Depuis mars 2020, la pandémie liée au Covid bat son plein, mettant à mal les systèmes économiques, sociaux et sanitaires des pays du monde entier. En Europe, pour répondre à ces bouleversements, chaque État a dû accroître ses dépenses de protection sociale. Dans un livre paru en décembre 2021, *La Protection sociale en France et en Europe en 2020,* la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques revient sur cette crise et apporte un éclairage sur les mesures déployées par les pays pour pallier les effets de l'épidémie.

Afin d'éviter une envolée du chômage et une dégradation trop marquée du revenu des ménages en Europe, une série de mesures d'urgence destinées à assurer la sécurité économique et sociale des individus sont mises en place. Le recours à l'activité partielle, ou «chômage partiel», où l'État rembourse à l'employeur tout ou partie du salaire sous forme d'indemnité, prend une ampleur sans précédent en Europe. Au plus fort de la crise, en avril 2020, 32 millions d'Européens bénéficient de ce système, sur une population active de 205 millions de personnes. Plus de 25 % des personnes en âge de travailler sont en activité partielle en France, au Luxembourg, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

L'objectif premier de la mesure est d'un côté de préserver l'emploi, ce qui stabilise les ressources des ménages en assurant un revenu de remplacement et de l'autre de permettre un meilleur redémarrage de l'activité une fois la crise passée.

Soutien des travailleurs indépendants

L'une des préoccupations majeures pour les pays de l'Union est de soutenir les travailleurs indépendants dont l'activité est limitée ou empêchée. Ne possédant pas le statut de salariés, ils ne sont pas éligibles à l'activité partielle dans la quasi-totalité des États. L'enjeu est alors d'arriver à les indemniser pour compenser la perte de chiffre d'affaires entraînée par les restrictions sanitaires. Une aide financière d'urgence, sous forme d'un fonds de solidarité, est mise en place par exemple en France. Elle s'accompagne du report automatique du paiement des cotisations sociales et fiscales et les travailleurs indépendants peuvent demander un report du paiement de leurs factures d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que de leurs loyers. Pour les arrêts maladie liés au Covid-19, en France, les indépendants bénéficient d'une couverture maladie identique à celle des salariés. L'État n'a pas besoin de dégager d'urgence des liquidités pour les financer ; ce n'est pas le cas partout. Dans certains pays, le système de protection sociale ne prend pas en charge le risque maladie.

Actions pour les ménages à faible revenu

Ceux-ci sont également les premiers à être visés par les dispositifs de soutien au revenu. Des mesures hétérogènes par leur nature et leur montant sont mises en œuvre dans de nombreux pays européens. En Belgique ou en Espagne par exemple, l'État prend en charge ou permet de reporter certaines dépenses courantes (eau, électricité, chauffage) via des chèques énergie et le remboursement de certains prêts immobiliers est repoussé. Pour aider les ménages à payer leur loyer, des primes sont accordées en Belgique, en Espagne et en Suède. En France, en Allemagne et en Irlande, les procédures d'expulsions sont gelées. Des masques sont distribués en France, en Italie et en Allemagne. Des secteurs associatifs clés ont bénéficié de soutiens publics importants : 100 millions d'euros en France en 2020 pour l'aide alimentaire, 100 millions de couronnes suédoises pour les associations s'occupant d'enfants vulnérables ou de femmes victimes de violences domestiques en Suède.

Les aides aux jeunes

Les 15-24 ans, en Europe, fortement touchés par les conséquences économiques de la crise, ont concentré le plus de difficultés. Ils se trouvent exposés à la hausse du chômage parce qu'ils travaillent dans les secteurs les plus impactés (l'hôtellerie, la restauration ou le commerce) : entre le premier et le troisième trimestre 2020, le taux de chômage augmente de 3,3 points (de 15,1 % à 18,4 %) pour les 15-24 ans, contre une hausse de 1,4 point (de 6,1 % à 7,5 %) pour les 25-65 ans. Pour les soutenir, les États européens ont utilisé des politiques publiques très différentes les unes des autres, telles que des aides financières aux individus ou aux entreprises et des prestations en nature : formation professionnelle ou développement des moyens du service public de l'emploi. Mais ces dispositifs s'adressent à tous, et pas seulement aux jeunes. Il en va ainsi des programmes de chômage partiel et de subventions salariales.

La vulnérabilité économique de cette tranche d'âge entraîne une dégradation de la santé mentale et du bien-être (pour 34,4 % des 18-29 ans dans les pays de l'OCDE) en comparaison des autres tranches d'âge (26,5 % des 30-49 ans et 19,5 % des 50-64 ans). Autre élément important : en matière de soutien au revenu, les pays d'Europe présentent une protection sociale familialisée : de ce fait les jeunes en situation de difficulté n'ont pas bénéficié des filets de sécurité traditionnels, se heurtant à l'accès à un revenu minimum conditionné à des limites d'âge et à des bourses octroyées qui dépendent des revenus familiaux. Les jeunes de 18 à 24 ans sont par exemple exclus du dispositif de revenu minimum.

Autre levier d'intervention pour enrayer la vulnérabilité des jeunes dans le contexte de la crise, l'investissement dans l'offre de formation initiale (que ce soit de l'apprentissage ou de l'enseignement supérieur) et de formation professionnelle. C'est le choix de certains pays. Chez d'autres, la lutte contre le chômage est passée par la création d'emplois atypiques et l'abaissement du coût du travail via des exonérations de cotisations sociales ou des subventions salariales. En Allemagne, l'État fédéral a dépensé 500 millions d'euros en 2021 pour sécuriser l'apprentissage dans les petites et moyennes entreprises (PME) : l'objectif est de les inciter à poursuivre la formation des apprentis et à recruter les stagiaires. Le Danemark a mis en place des subventions salariales pour favoriser l'emploi d'apprentis. En France, le programme «1 jeune, 1 solution» de 9 milliards d'euros cumule des primes en faveur du recrutement d'apprentis, des aides à l'embauche des moins de 26 ans et un accompagnement renforcé vers l'emploi pour les jeunes défavorisés. En Suède, des emplois d'été pour les jeunes ont été créés en 2020.

Les politiques sociales menées en direction des jeunes au chômage se sont organisées entre la préservation des prestations chômage quitte à en changer les critères (la durée est allongée en Allemagne, au Danemark et en France) et l'assouplissement des critères d'accès à des prestations de revenu minimum : c'est le cas en Allemagne, au Danemark et au Royaume-Uni. En France, des aides exceptionnelles de solidarité ont été accordées aux publics en difficulté, ceux au RSA par exemple. Apprentis, étudiants salariés, ou non-étudiants bénéficiaires d'une allocation logement ont perçu une aide de 200 euros en mai 2020 et une autre de 150 euros en novembre. À cette période, le nombre de bénéficiaires potentiels du dispositif de la Garantie jeunes (comprenant une allocation) double, passant de 100 000 à 200 000 places.

Redistribution par la protection sociale en France en 2020

L'année est marquée par l'importance du versement aux ménages de prestations de remplacement des pertes de revenus (indemnités de chômage partiel ciblant des ménages de tous niveaux de vie), et de solidarité (aides exceptionnelles aux foyers modestes avec enfants). La redistribution opérée en France en 2020 représente 34 % du total des prestations du champ de la protection sociale.

Entre autres mesures pour soutenir les revenus des ménages : des indemnités de chômage partiel et des aides exceptionnelles de solidarité qui représentent respectivement 70 euros par mois et moins de 10 euros par mois en moyenne. Les 40 % d'individus les plus modestes (et en particulier les 10 % les plus pauvres) sont les destinataires de ces aides exceptionnelles.

Ces 10 % d'individus les plus modestes présentent un profil particulier. En effet, 78 % de leur revenu disponible sont constitués par les prestations sociales : ils perçoivent en moyenne 230 euros de minima sociaux, 180 euros de prestations de logement, 140 euros de prestations familiales et 45 euros de prime d'activité par mois. Pour ces ménages, les aides exceptionnelles de solidarité versées en 2020 représentent un montant moyen de 25 euros mensuels.

La priorité est donnée aux ménages avec enfant(s) et jeune(s) aux revenus modestes. Pour les ménages monoparentaux, elles représentent 10 euros par mois avec un enfant, 30 euros avec deux enfants et 65 euros par mois en moyenne avec trois enfants ou plus.

Au total les prestations de protection sociale en France augmentent de 6,8 % en 2020 pour atteindre 813 milliards d'euros, soit 35 % du PIB.

Frédéric Fromentin

RÉSEAUX SOCIAUX

Antigny Stéphane
@AntignyMSA

Visite aujourd'hui à Noé-Les-Mallets, de l'EFS mobile co-portée avec la ComCom de Bar sur Seine.
Merci aux animateurs ComCom et #MSA pour leur engagement sur les territoires ruraux.
#ruralité #partenariat #proximité

Amixem - Une journée comme un agriculteur
https://www.youtube.com/watch?v=_jpCmndd32E

La MSA
@msa_actu

🔎Zoom sur l'#ALD dans le #ChiffreHebdoMSA
La population protégée pour une affection de longue durée (ALD) par le régime agricole a baissé de 1,1 % en 1 an ➡️statistiques.msa.fr/publication/le...
@InseeFr @datagouvfr @Agri_gouv 👇

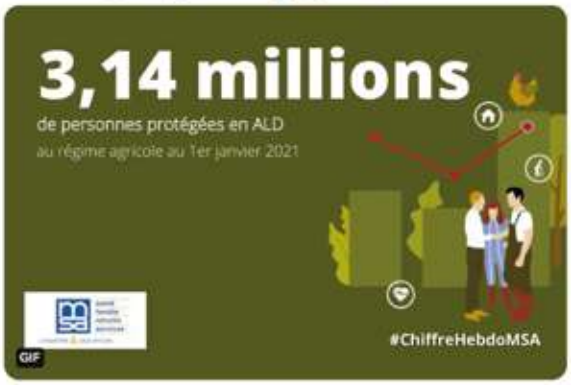

Sur la toile

Suivez-nous
twitter.com/lebimsa
instagram.com/lebimsa
lebimsa.msa.fr

min_agriculture
#JIPH2021 I On peut être en situation de handicap et #EntrepreneursDuVivant !
Aujourd'hui c'est la Journée Internationale des Personnes Handicapées et l'occasion de rappeler notre ambition : construire tous ensemble une société toujours plus inclusive et accessible !
Accès à l'emploi, sensibilisation et pédagogie différenciée au bénéfice de tous, nous nous mobilisons sur tous les chantiers.

le bimsa
@lebimsa

La citation de la semaine

«Quand un médecin n'est pas remplacé, c'est 1500 à 2000 citoyens qui se retrouvent sur le carreau»

@domidhumeaux a parrainé le 5e atelier de la convention citoyenne pour la ruralité

+d'infos ➡️lebimsa.msa.fr/sante/agissons...
@Maires_Ruraux
#desertmedical

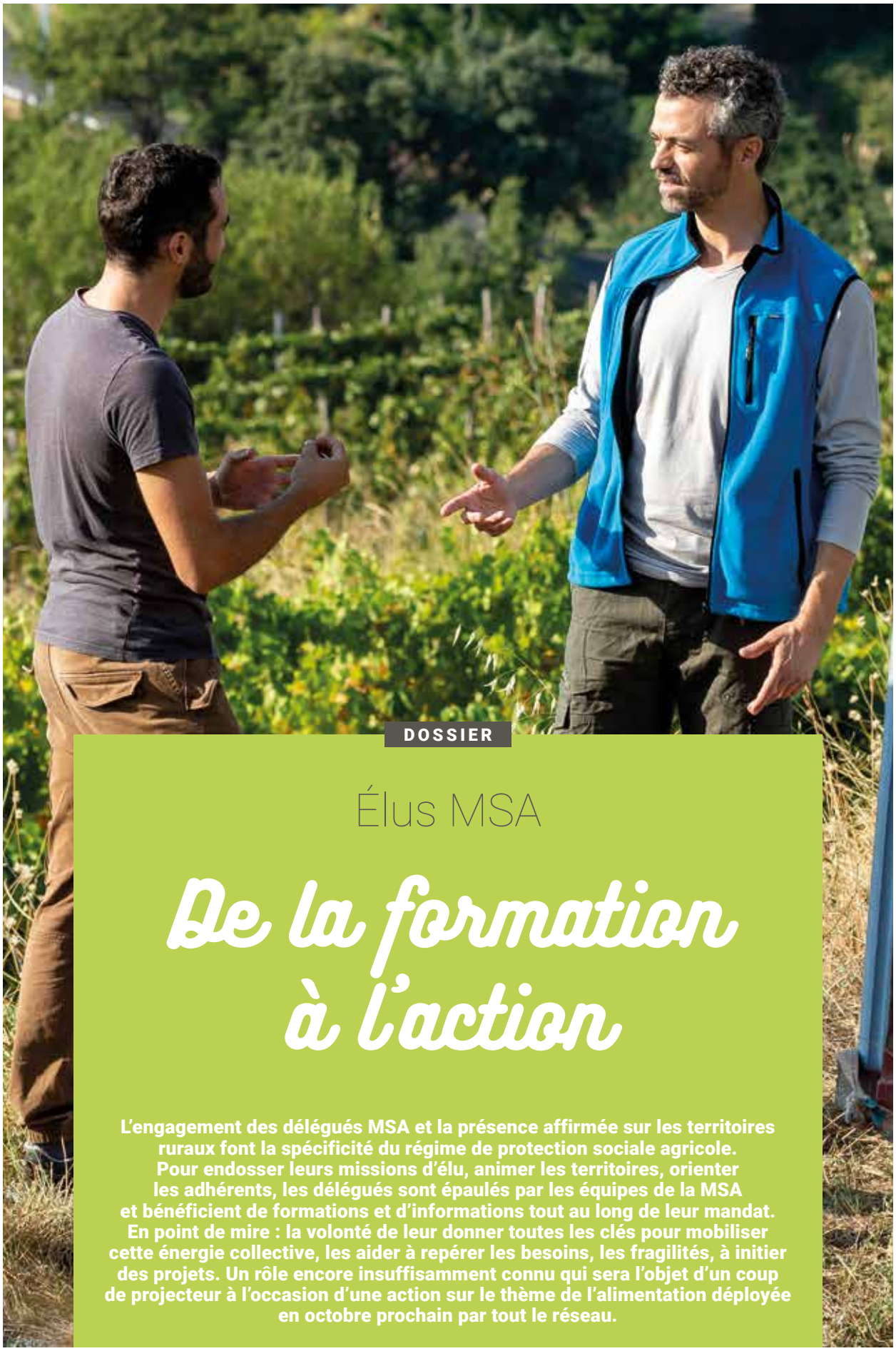

DOSSIER

Élus MSA

De la formation à l'action

L'engagement des délégués MSA et la présence affirmée sur les territoires ruraux font la spécificité du régime de protection sociale agricole. Pour endosser leurs missions d'élu, animer les territoires, orienter les adhérents, les délégués sont épaulés par les équipes de la MSA et bénéficient de formations et d'informations tout au long de leur mandat. En point de mire : la volonté de leur donner toutes les clés pour mobiliser cette énergie collective, les aider à repérer les besoins, les fragilités, à initier des projets. Un rôle encore insuffisamment connu qui sera l'objet d'un coup de projecteur à l'occasion d'une action sur le thème de l'alimentation déployée en octobre prochain par tout le réseau.

© Franck Beloncle/CCMSA Image

DOSSIER

Acteurs des territoires ruraux
Des clés pour agir

© Franck Beloncle/CCMSA Image

Forces vives de la MSA sur les territoires, les délégués ont besoin d'une base de connaissances sur la protection sociale agricole, le fonctionnement et les rouages de la MSA pour appréhender sereinement leur fonction d'élu et intervenir efficacement. Outils et formations sont proposés pour les accompagner.

Depuis près de deux ans, la crise sanitaire et le travail à distance n'ont facilité ni la mise en relation, ni les contacts directs. Difficile pendant cette période de dialoguer avec les délégués, de favoriser les échanges entre eux pour nouer connaissance, créer du lien, les informer, les former, construire des projets... Difficile mais pas impossible.

En s'adaptant, en proposant de nouvelles modalités pédagogiques, les équipes de la MSA, au plan national et local, ont exploré toutes les pistes pour accueillir les délégués, dans la perspective de les mobiliser sur les territoires, à une période où les situations de fragilité ont nécessité une écoute et une attention essentielles. Protection sociale, santé, mesures de prévention, santé sécurité au travail, isolement de certains, situation financière dégradée… nombreux ont été les retentissements provoqués par la pandémie et les décisions de confinement. Dans tous les coins de France, la MSA a répondu présent avec son réseau d'élus, premiers relais de la MSA avec les adhérents, pour organiser la solidarité et accompagner les professionnels de l'agriculture. Au total, 43 % de ces élus assument cette fonction pour la première fois et ont rejoint un environnement totalement nouveau pour eux. D'où la nécessité de leur fournir les moyens de mieux connaître la protection sociale, le fonctionnement du régime agricole, les problématiques sociales des territoires ruraux, l'offre en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention ou de santé sécurité au travail…

Pour faciliter leur intégration, des parcours de formation leur sont proposés. Ces temps d'échanges permettent de renforcer leur connaissance de l'institution, de sa politique, de ses positions et de ses actions pour l'exercice d'un mandat responsable et efficace. Nouveauté pour cette mandature, une plateforme de formation à distance «Les ateliers de l'élu» a été ouverte pour tous les délégués en 2020, dès la première période de la crise sanitaire. Chacun peut y suivre à son rythme les modules abordés de façon participative et ludique, avec des quiz, des séquences vidéo, des explications audio, un *serious game*. Ceux-ci traitent de la protection sociale, mais aussi de savoir-faire et de développement personnel pour s'exercer à la prise de parole et à la communication interpersonnelle. D'autres viendront compléter l'offre en 2022.

Pour les administrateurs, il a fallu s'adapter et revoir les modalités habituelles. Le séminaire de démarrage de mandat a été remplacé début 2021 par trois webinaires sur la protection sociale, la gouvernance mutualiste et les dossiers d'actualité. Avec la fenêtre de tir qui s'est ouverte en septembre, les formations en présentiel ont pu reprendre (voir encadré) et seront privilégiées cette année autant que possible.

Si le numérique devenu incontournable a maintenu le lien, les contacts directs ont manqué pour faire vivre la dynamique mutualiste à plein régime. La volonté d'agir ne manque pas et une mobilisation nationale est sur les rails autour d'une action commune à toutes les caisses, prévue début octobre [voir page 23]. Avec la volonté de mettre en lumière l'engagement des délégués au service des territoires ruraux.

En chiffres

3 **webinaires pour les 475 nouveaux administrateurs début 2021 : trois sur quatre en ont suivi au moins un, et la moitié d'entre eux ont participé à l'intégralité.**

24 **formations à distance entre fin mars et juin 2021 pour les administrateurs (action sanitaire et sociale, santé sécurité au travail, stratégie d'influence) ; pour les administrateurs et présidents de l'échelon local (animation d'une réunion de l'échelon local, réalisation d'un diagnostic territorial).**

20 **formations en présentiel d'octobre à décembre 2021 (animation d'une réunion de l'échelon local, diagnostic territorial, développement des compétences personnelles telle que la prise de parole en public, sujets d'actualité de la protection sociale comme l'autonomie et le rôle de la MSA dans l'organisation des soins).**

Réactivité numérique

Une application pour les délégués

Une application, destinée à faciliter et accélérer l'information des délégués et permettre des échanges entre eux, va être lancée. Baptisée «Mon appli élus MSA», elle a été expérimentée avec sept MSA pilotes. Elle sera déployée dans toutes les caisses cette année.

Pour accompagner les délégués dans l'exercice de leurs missions, la panoplie s'enrichit d'un nouvel outil : «Mon appli élus MSA», accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, avec des identifiants personnalisés. Cette Web App, testée auprès d'élus de sept MSA en juin 2021 (Alpes du Nord ; Midi-Pyrénées Nord ; Côtes Normandes ; Île-de-France ; Berry-Touraine ; Dordogne, Lot et Garonne ; Lorraine), arrive progressivement dans tout le réseau. Qu'y trouve-t-on ? Les actualités nationales de la MSA et celles de sa caisse ; des documents et des données chiffrées pour mieux connaître les activités de la MSA, des informations sur le rôle d'élu, des positionnements sur des dossiers d'actualité.

L'application se veut également pratique et met à disposition du délégué des informations sur sa caisse, un agenda avec les dates des prochains événements sur son territoire et celles des réunions de son échelon local, un annuaire des élus MSA. L'utilisateur pourra aussi contacter facilement sa caisse pour faire remonter une demande ou une interrogation d'un adhérent.

L'application repose sur l'interactivité. Elle est dotée d'un réseau social, espace de dialogue pour échanger plus aisément. L'échelon local se retrouvera par exemple au sein d'un groupe, avec l'animateur ; chacun pourra adresser un message, poser une question, livrer une réflexion, partager une information, la préparation d'un projet, bref interagir quand il le souhaite, indépendamment de l'heure, de la situation géographique ou de la tenue d'une réunion, pour des échanges plus souples, spontanés et dynamiques. Un moyen supplémentaire pour rapprocher les élus et fonctionner efficacement.

Ils ont dit…

Xavier, délégué (MSA Côtes Normandes) :

« La Web App apporte plus de fluidité, de réactivité et permet des collaborations, des échanges sur des projets, comme d'autres types de réseaux sociaux. Il faut qu'elle devienne un réflexe de travail. Elle offre l'opportunité de solliciter la caisse pour répondre à l'adhérent ou le mettre en relation avec la MSA. L'information n'est plus dispersée (mail, site MSA…) mais regroupée au même endroit. Autre avantage de l'outil, l'interactivité pour l'organisation d'une réunion, savoir qui y participe, se concerter pour un covoiturage… ».

Annie Aublanc, administratrice centrale (MSA Dordogne, Lot et Garonne) :

« C'est un espace de dialogue entre élus et avec l'animateur de l'échelon local. La navigation est ludique, on dispose d'un bon réseau social. L'application permet d'être efficace et d'assurer la traçabilité des échanges. Elle contient tout pour accompagner le mandat : échanger entre élus, être informé, construire des projets mais aussi donner des arguments, des chiffres. Il est possible instantanément d'aller chercher une information quand on est face à un adhérent et lui donner un renseignement en direct. Tout pour être dans l'action. Elle va devenir incontournable. »

Franck Bellin, exploitant en filière porcine, témoigne de son expérience avec le service santé sécurité au travail pour aménager son atelier de transformation.

© MSA Alpes du Nord

Alpes du Nord

Formation à la santé sécurité au travail

Afin de maintenir le lien et continuer d'apporter de la connaissance aux délégués de ses territoires, la MSA Alpes du Nord a organisé plusieurs sessions d'information à distance depuis le début de la pandémie. Pour la première fois, le service santé sécurité au travail lance un parcours de formation qui leur est dédié, afin de mieux les sensibiliser sur leur métier et leurs actions auprès des adhérents.

Les six étapes clés de l'accompagnement MSA, une étude ergonomique comprendre le travail dans un atelier de transformation à la ferme en filière porcine, un kit de contention pour préserver sa santé en élevage bovin… Les 23 novembre et 7 décembre dernier, la quinzaine de délégués participant aux deux webinaires sur la santé sécurité au travail (SST) sont plongés dans le vif du sujet. Deux après-midi riches d'échanges de connaissances et d'expériences. Objectif : mieux appréhender le travail des préventeurs et porter la bonne parole sur le terrain.

« Dans le cadre du plan santé sécurité au travail 2021-2025 de la MSA, nous avons retenu en Alpes du Nord l'ambition 3 "renforcer l'action des élus dans la construction des stratégies d'action et de leur déploiement dans les territoires", explique Catherine L'Allain, responsable du service prévention des risques professionnels. *Nous avons en effet constaté que ces derniers méconnaissaient notre métier, notre approche de la santé au travail et nos façons d'intervenir et d'accompagner les actifs agricoles. Nous avons ainsi développé deux projets pour les cinq années à venir afin de les acculturer petit à petit à nos problématiques et de créer une relation plus resserrée avec eux. Le premier est ce nouveau parcours de formation. »*

Après des webinaires sur les Marpa, la prévention des piqûres de tiques [voir encadré] ou les ateliers seniors de l'association Itinéraires de santé Rhône-Alpes du Groupe MSA entre fin 2020 et l'été 2021, ces véritables vigies de la MSA au plus près des adhérents ajoutent une autre corde à leur arc. Quatre grands thèmes ont été identifiés par le service SST : l'accompagnement des projets d'aménagement et de conception, la manipulation et contention des animaux, ainsi que le processus de maintien dans l'emploi, mené avec les équipes de l'action sanitaire et sociale et du contrôle médical ; dernier point, le réseau de vigilance Phyt'attitude qui recense et analyse les incidents et symptômes liés à l'utilisation de produits chimiques afin d'en améliorer la prévention.

« Aujourd'hui il faut sensibiliser tout le monde aux risques sur les exploitations et dans les entreprises. » François Rozier, président du territoire Isère Rhodanienne et élu depuis plus de trente-cinq ans, a suivi les deux visioconférences. *« Je connaissais déjà ces sujets, mais j'ai pu poser des questions et parler de ce que j'avais vécu. C'est quelque chose qui me touche car lorsque j'étais exploitant, j'avais un abattoir de volailles avec 50 salariés, et j'ai beaucoup travaillé avec la MSA sur la sécurité pour protéger les employés sur la chaîne, qui avaient souvent des problèmes de santé, dus aux gestes répétitifs. »* Observation des situations de travail réelles, des machines, des positions, de l'éclairage, des ports de charges, des déplacements…. Chaque étape, et ses risques,

est analysée par les préventeurs avant d'engager une réflexion pour améliorer ces conditions. *« Il y a tout un travail de construction pour s'adapter à la demande et aux besoins d'une entreprise, d'une filière ou d'un exploitant,* confirme Catherine L'Allain. *Nous leur montrons comment on bâtit un projet de prévention et ce qu'on en fait après, comment on passe de l'individuel au collectif, les allers-retours entre le terrain et l'interne, l'équipe... »*

« J'en ai parlé à d'autres élus, je relaie le message pour montrer qu'il y a des choses très intéressantes à apprendre, que ça permet de poser des questions et, ensuite, de faire remonter des situations, continue le délégué isérois. *Ces formations nous aident à comprendre et à savoir pourquoi on est là. On n'est pas élu pour être élu, mais parce qu'on a quelque chose à apporter. C'est pour ça qu'il faut communiquer. »*

« Maintenant, il faudrait une démonstration auprès des agriculteurs, annonce Rolande Delprato, élue en Haute-Savoie. *Ce serait vraiment intéressant car j'aimerais transmettre, et être sur le terrain, ça apporte beaucoup. Après ces formations, il ne faut pas rester dans notre coin, même si là on est bloqués à cause de ce virus… »* Il faut dire que depuis les dernières élections, en janvier 2020, nos élus subissent de plein fouet les aléas de la pandémie, et la frustration grandit. *« C'est difficile de faire vivre le réseau,* déplore Matthieu Payer, animateur des territoires. *C'est pour cela qu'on essaie de faire des choses pour les tenir en haleine. Les webinaires ont cet avantage de pouvoir inviter du monde, sur tous les départements, et de transmettre au moins à ceux qui sont présents et intéressés. Concernant les sujets SST, c'est important que les conseillers en prévention prennent eux-mêmes les devants pour expliquer leur métier, très spécifique, car lors du précédent mandat par exemple, nous avions des demandes d'élus qui ne correspondaient pas du tout. » « C'est un premier exercice qui demande un travail conséquent de construction du contenu,* témoigne Catherine L'Allain. *Nous avons pris le parti d'avoir un nombre limité de participants (moins de dix) et de garder un temps d'échange important. Cela a bien fonctionné. On a encore du travail sur la compréhension de nos métiers, mais ces deux expériences vont nous permettre de nous ajuster pour la suite. Nous allons réfléchir aussi à d'autres façons d'aller vers eux, il faut qu'on aille plus loin et il y a plein de thématiques à aborder. »* Deuxième projet à venir dans le cadre du plan SST : la mise en place d'un groupe de travail d'administrateurs, pour travailler ces questions et les stratégies de service vis-à-vis des adhérents. Pour la responsable, *« l'objectif final est que la MSA soit vraiment identifiée comme un acteur de la santé et sécurité au travail pour accompagner entreprises et exploitations dans les transitions et les mutations agricoles, en articulation avec nos partenaires. »*

2022, année hybride ? Pour François Rozier, qui est également trésorier de Bulle d'air et qui fait partie du réseau de sentinelles «Le sillon dauphinois» chargé d'accompagner les agriculteurs en situation de fragilité, les deux formats ont leurs atouts, mais il faut retrouver au plus vite le contact humain. *« Pour moi qui ai l'habitude de voir du monde, c'est dur quand on ne peut plus se rencontrer, parler entre nous et aider nos collègues qui ne sont pas habitués. Certains sont parfois un peu frileux ; ils n'osent pas trop s'engager. C'est important qu'on puisse développer ce sens de l'aide, montrer qu'on n'est pas tout seul, qu'on a des collègues à qui on peut demander des conseils. Quand on voit toutes les difficultés du monde agricole, on a un devoir d'écoute. C'est notre rôle. »*

Marie Molinario

Des piqûres de tiques à la pratique

© MSA Alpes du Nord

Le 8 juin 2021, le docteur Catherine Surroca, médecin chef conseil de la MSA Alpes du Nord, et Laetitia Ollivier, du pôle environnement de l'Agence alpine des territoires, qui accompagne les collectivités dans leur stratégie territoriale, ont animé une conférence sur la prévention des piqûres de tiques. Une formation tenue en parallèle à une exposition pédagogique itinérante réalisée par l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) et l'Agence régionale de santé (ARS), et mise à disposition gratuitement.

Une trentaine de délégués des trois départements ont participé à ce webinaire intitulé "L'info tiques", du nom de l'exposition. Parmi eux, Mireille Blanc-Gonnet, administratrice en Savoie. *« Quand on peut construire pour nos adhérents, se mettre autour de la table, que ce soit en visio ou en présentiel, c'est top. Il faut faire ces formations, c'est enrichissant ; personnellement, je trouve que l'on s'écoute mieux quand on est à distance, j'écris plus. Même si je ne retiens pas tout, car il y a beaucoup d'informations ! »*

L'élue, qui a entamé son quatrième mandat et mène de nombreuses actions sur son territoire en partenariat avec le centre social de Beaufort, s'est tout de suite saisie de l'occasion. À peine dix jours plus tard, elle présentait l'exposition lors de l'assemblée générale de l'Union départementale des associations familiales (Udaf), où elle siège en tant que représentante de la MSA Alpes du Nord, ainsi que sur la place du marché de Beaufort, devant le centre social, le lendemain.

« Quand on peut allier la parole et l'acte, sur le terrain, c'est d'autant mieux. Il y a eu beaucoup d'échanges, notamment avec ces touristes qui rentraient de randonnée. Ils ont été très intéressés par ces infos. Il y a une méconnaissance importante de la tique, ils ne se rendaient pas compte qu'en se promenant simplement en forêt, ils pouvaient se faire piquer. »

Caractéristiques de l'acarien, lieux et saisons où on peut le trouver, gestes préventifs, comment bien le retirer si on a été piqué, que faire en cas de plaque rouge, les maladies transmissibles… La représentante passe ainsi de la théorie à la pratique en reprenant les grands principes relevés lors de la formation.

Situations de fragilité

Des relais efficaces

Pour que les élus se sentent plus à l'aise dans leur rôle, l'équipe de l'action sanitaire et sociale de la MSA Midi-Pyrénées Nord a conçu une formation de deux jours, fondée sur l'écoute, le dialogue, l'échange d'expériences et le partage de valeurs communes. Volonté : donner aux participants des clés pour agir sur leur territoire, notamment auprès de personnes en situation de fragilité.

© MSA Midi-Pyrénées Nord

« Ce que veulent les délégués, c'est se sentir utiles, disposer d'éléments concrets, et applicables dans leur quotidien. Pour certains, c'est leur premier mandat et ils ont tout à découvrir. La formation que nous leur offrons est ciblée sur l'apprentissage du rôle de l'élu, en lien avec l'action sanitaire et sociale », expliquent Marie-Claire Guimbal et Carole Terres, assistantes sociales à la MSA Midi-Pyrénées Nord.

Toutes deux se sont portées volontaires pour construire ce programme, intitulé «Agir ensemble pour prendre soin de soi, des autres, de son territoire» afin de répondre à la *« demande de notre direction de développer l'offre globale de formation vers tous les élus, pour mieux les connaître et mieux travailler ensemble sur les territoires »*. Elles ont imaginé un parcours de formation sur l'ensemble du mandat, avec un module initial de base de deux jours, qui sera complété par d'autres interventions thématiques (actions sur les territoires, notamment...) en fonction des besoins exprimés par les délégués.

Il a lieu en présentiel, avec de petits groupes de huit à dix participants. Au cours de la première journée, des échanges sont proposés autour du thème «Être élu en lien avec l'action sanitaire et sociale : s'engager et être utile pour tous». La seconde est consacrée à la notion de fragilité et à la sensibilisation à l'écoute active. *« Les délégués sont très préoccupés par la situation des personnes en difficulté. La détection précoce des vulnérabilités est importante ; elle passe par les élus et le besoin est accru, impérieux en raison de la crise sanitaire »*, poursuit le duo. *Mais l'action sociale, pour eux, au départ, cela ne veut pas dire grand-chose ».*

Pas de grand discours pour décrypter ce volet important de l'activité de la MSA mais du dialogue, de l'interaction, des échanges à partir des expériences de chacun, des exercices pratiques et ludiques. *« L'action sociale, c'est un plus à disposition des assurés. Cela nous amène à nous remettre au cœur de notre métier, à ses fondements et à nous interroger avec les participants sur nos valeurs communes. La solidarité est celle qui ressort fortement. »*

Sensibilisation à l'écoute active

Parti pris original, il ne s'agit pas seulement d'amener les élus à connaître l'action sociale par ses missions mais plutôt par sa démarche, sa posture, c'est-à-dire : *« la façon de regarder, d'observer ce qui se passe autour d'eux, d'être bienveillant de manière à être au plus près. Nous faisons appel à leurs connaissances et leur sensibilité personnelle. S'ils rencontrent quelqu'un de fragile, nous allons les aider à l'amener vers nous ».* Une sensibilisation à l'écoute active *« pour qu'ils soient acteurs, sachent orienter, et qu'ils donnent du sens à leur engagement ».*

Une orientation mise en pratique à travers un jeu de rôle proposé aux participants, mettant en scène un élu face à une personne en situation de fragilité. *« Comment aller vers un adhérent en difficulté ? Comment lui parler de la MSA et l'amener à se rapprocher de l'action sociale, qui aura une écoute plus professionnelle et une approche en termes de solutions ? Ils repartent avec l'idée que, même si cela peut être difficile, ce n'est pas insurmontable. Ils sont en capacité de le faire, avec leurs mots et leur authenticité, pour que les personnes puissent venir vers nous d'elles-mêmes, le plus tôt possible. »*

> ***Un parcours de formation pour faciliter les échanges et aider les délégués à construire leur rôle comme partenaires de l'action sociale.***

Trois premières sessions ont eu lieu depuis fin 2021. Toutes les composantes – exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre –, des retraités comme des personnes en activité, étaient représentées. Sont associés à ce parcours de formation tous les acteurs de l'action sociale, dont *« les conseillers et les techniciens qui sont souvent le premier maillon avec les élus et les assurés, lors des échanges téléphoniques »*. Carole Terres et Marie-Claire Guimbal ont *« construit un kit pédagogique pour aider les équipes de terrain à s'approprier la démarche. Celles-ci vont animer elles-mêmes des formations sur leurs territoires respectifs, afin de tisser des liens avec les élus sur leur secteur géographique et, grâce à cette interconnaissance, à l'instauration de cette proximité, faciliter les échanges et aider les délégués à construire leur rôle comme partenaires de l'action sociale »*. Il y a d'ailleurs déjà eu des retours, des prises de contact au sujet de situations individuelles à l'issue des premières formations. Les participants disposent maintenant de contacts privilégiés qu'ils peuvent activer lorsqu'ils ont des questionnements. Un maillage, au cœur des besoins, qui pourra être complété en fonction des problématiques soulevées par des élus, comme l'épuisement professionnel, le répit ou des besoins collectifs sur un territoire.

Gildas Bellet

© MSA Midi-Pyrénées Nord

Elles ont dit...

« Confortée dans mon engagement »

Anne-Marie Selle, Montech (Tarn-et-Garonne) : Vigneronne, à la retraite, je me suis présentée aux dernières élections MSA en tant que déléguée et j'ai été élue présidente du comité territorial Sud 82. On m'a indiqué cette formation lors d'une rencontre dans l'Aveyron. La thématique m'a intéressée par rapport au rôle de l'élu, à la transition qu'il peut assurer entre la MSA et les ressortissants. Je veux être utile et c'est pour cela que je me suis investie. La session a eu lieu en janvier. J'ai été enthousiaste après la première journée, et encore plus après la deuxième ! Loin d'un cours ou une conférence, elle s'appuie sur du concret et sur des échanges fructueux, fondés sur l'écoute. Nous étions 7 ou 8 participants autour de la table, je n'en connaissais aucun mais cela n'a pas été un problème. Quand on s'inscrit à ce type de formation, c'est avant tout un choix en écho à une sensibilité personnelle. Nous avons fait des exercices très intéressants. Le point d'orgue a été un jeu de rôle [un élu face à une personne en difficulté] avec une mise en situation d'écoute, de recueil d'information. Un moment pas facile mais nous étions à fond, et là pour avancer. Cela nous a donné envie d'aller plus loin et m'a confortée dans le choix que j'ai fait de m'engager. Le message essentiel que j'en retiens, c'est que l'élu n'est pas là pour trouver des solutions mais pour écouter les gens, les orienter et leur suggérer, si besoin, de contacter les assistantes sociales. Beaucoup sont en difficulté dans l'agriculture. Et on peut être démuni lorsqu'on est confronté à une telle situation. Aujourd'hui, je me sens plus à l'aise, rassurée aussi, et mieux armée pour savoir quoi dire, ne pas dire.

« J'ai un point d'ancrage »

Christel Delorenzi, Le Clapier (Aveyron) : « Je suis agricultrice, en ovins-lait et c'est mon 2e mandat à la MSA, en tant que suppléante. Pendant le premier, je n'ai presque rien fait et je me suis interrogée sur mon utilité. J'ai été très intéressée par cette formation. C'est franchement celle qu'il faut suivre pour savoir à quoi sert un élu. Elle est organisée sur un format de deux jours, à une période de l'année idéale par rapport à notre production, au sein d'un petit groupe. Plusieurs participants étaient de nouveaux élus que je n'avais jamais rencontrés. La session est animée par deux assistantes sociales du territoire avec lesquelles on a fait connaissance et qu'on n'hésitera pas à appeler en cas de besoin. Cette rencontre a créé un contact privilégié et nous avons bien sympathisé au sein du groupe. Nous avons pris conscience du rôle important qu'on peut avoir si on détecte une situation grave. Ce n'était pas facile pour nous d'y être confrontés. Je n'avais aucune clé jusque-là pour savoir comment agir. Maintenant, c'est clair pour moi : j'ai un point d'ancrage, je connais mon rôle, je sais ce qu'il faut que je fasse et qui joindre. Cette formation vivante, concrète, compréhensible et captivante m'a donné un petit coup de boost. »

Le centre communal d'action sociale (CCAS), obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus, accueille plusieurs représentants de la société civile : personnes handicapées, seniors et les familles… Certains acceptent d'accueillir le délégué MSA comme représentant le milieu rural.

Côtes Normandes

Les délégués : des lanceurs d'alerte

Dès leur élection en 2020, dix délégués ont voulu comprendre le fonctionnement du CCAS où ils sont appelés à siéger en qualité de représentants de la MSA. La formation de la MSA Côtes Normandes, confectionnée pour répondre à leur besoin, les a aidés à différencier leur rôle au sein de la MSA et celui au sein du CCAS. Témoignage de Cécile De Montgolfier, animatrice territoriale.

« Dans les communes, des délégués MSA siègent dans les CCAS. Et là les choses ont fait que le nouveau mandat des élus et celui des conseillers municipaux sont tombés en même temps. Au préalable, la présidente de la MSA Côtes Normandes a envoyé à tous les maires la liste des délégués MSA sur leur territoire, leur proposant de les intégrer s'ils le voulaient dans leur CCAS. C'est ce qui s'est passé. Une soixantaine y siègent aujourd'hui. Dix ont exprimé le besoin de comprendre leur rôle au sein d'un CCAS et le fonctionnement de celui-ci. On leur a alors envoyé un questionnaire, en leur demandant s'ils voulaient suivre une formation et ce qu'ils en attendaient. En novembre, on en a proposé une en lien avec l'union nationale des CCAS et nous-mêmes. La première partie de la formation porte sur la définition du CCAS (sa gouvernance, son budget, ses actions) et présente les rôles des administrateurs, du président… La seconde a consisté à échanger avec eux sur comment ils se représentent leur fonction, quelles sont leurs plus-values et en quoi c'est intéressant d'être élu MSA et siégeant au CCAS. L'initiation a eu lieu en présentiel. Ce qui est important pour nous, car en distanciel, cela aurait été plus compliqué. On a eu des retours à chaud positifs notamment sur le fait de découvrir ce qu'est un centre communal, les limites d'action de cette entité et ses liens avec la MSA. Ils ont apprécié d'avoir des éléments factuels, d'organisation et administratifs. Ils ont perçu la différence entre leur double mission et l'implication des uns et des autres. C'est important pour eux. Ce moment leur a donné des perspectives : ils ont entrevu les thèmes qu'ils pouvaient proposer par exemple. Dans le même temps, on leur a rappelé les ressources qu'ils peuvent solliciter en interne pour les aider à déployer des actions dans le cadre de l'action sanitaire et sociale. Ils sont repartis avec ces ressources. »

3 questions à…

© Luc Pérénom/CCMSA Image

Philippe Moinard,
président de la commission de l'action mutualiste

Quel regard portez-vous sur l'action mutualiste de ce début de mandat ?

Les conditions exceptionnelles que nous connaissons depuis 2020 avec la crise sanitaire ne l'ont certes pas facilitée, en raison de la limitation des contacts, de difficultés pour se projeter et organiser des réunions, des rencontres. Pour autant, nous avons beaucoup appris de cette situation particulière. Nous nous sommes attelés à nous adapter, à travailler différemment, en ayant recours aux outils numériques pour créer et maintenir le lien avec les délégués issus du scrutin de janvier 2020, les accueillir au mieux, poursuivre l'animation des territoires et l'écoute de la population agricole et rurale. De multiples solutions ont été trouvées pour diffuser l'information, garder le contact, favoriser les échanges et mettre en œuvre les valeurs qui nous animent. L'engagement des délégués à l'opération MSA solidaire lancée pour venir en aide aux personnes en situation de fragilité pendant cette crise sanitaire en est une illustration. Voilà un gage de la vitalité de notre réseau, même si on ne peut pas nier que le travail à distance a compliqué la mise en relation des délégués et la tenue d'événements locaux.

Quid de la formation des élus en cette période ?

Nous avons proposé des formations à distance et, dès que cela a été possible, au dernier trimestre 2021, les échanges directs ont été privilégiés. J'observe une certaine aptitude pour le recours aux outils numériques sur le volet de la formation et de nombreux webinaires ont été organisés un peu partout sur le territoire. Bien sûr, la communication digitale ne peut pas remplacer le contact et les interactions qui se créent lors de rencontres. Mais elle peut être facilitatrice ; il faut donc s'en saisir. La plateforme d'e-learning «Les ateliers de l'élu» ou les newsletters que nous avons lancées en 2021 permettent de toucher le plus grand nombre et donc d'être plus efficaces. Les solutions mises à disposition peuvent aussi éviter des réunions et déplacements chronophages. Ce que souhaitent délégués et administrateurs, c'est de pouvoir échanger aisément et d'avoir accès rapidement à des informations utiles pour leur mission. C'est pour répondre à ces attentes que nous allons proposer une Web App [voir article page 17]. Un outil simple qui facilite la relation entre élus, et centralise tous les renseignements et contacts nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Vous lancez en 2022 une action commune mutualiste. En quoi consiste-t-elle ?

Elle aura lieu du 1er au 9 octobre, sur le thème de l'alimentation. Toutes les caisses, à la même période, devront se mobiliser avec leurs élus sur ce sujet du quotidien, qui nous concerne tous, et construire une ou plusieurs actions relatives à la prévention santé, la lutte contre le gaspillage ou la solidarité alimentaire. Nos délégués ont déjà à leur actif de nombreuses réalisations dans ce domaine. Un catalogue les recensant va être élaboré afin de partager toutes ces bonnes idées, de s'en inspirer pour en imaginer de nouvelles, mais aussi de les porter à la connaissance des pouvoirs publics, des acteurs locaux, et de la population agricole.

Notre réseau d'élus constitue une véritable force de frappe pour l'animation des territoires ruraux et pour le bien vivre ensemble. Nous avons la volonté de lui donner plus de visibilité, de mettre en valeur son rôle et les initiatives qu'il propose localement autour d'un événement fédérateur à l'échelle du pays. Aux caisses de se saisir de cette occasion pour faire reconnaître le rôle essentiel joué par les délégués. Et, afin de stimuler l'engagement et la créativité, il est prévu de récompenser les actions les plus probantes.

© Eric Toumeret

Terres d'idées

Prendre son miel en patience

Le lancement de la 4e édition du prix Terres d'idées de Mutualia, mutuelle spécialiste du monde agricole, en partenariat avec la MSA, est l'occasion de partir à la rencontre des gagnantes du cru 2021 dans la catégorie innovation. Deux apicultrices passionnées par leur métier et leurs petites ouvrières ont séduit le jury avec leur projet de modernisation de l'outil d'extraction du miel reposant sur la méthode ancienne de la presse.

« Quand on mange du miel, c'est comme si on mangeait un paysage. » Si cette phrase pleine de sens est devenue le slogan de l'entreprise Lumière d'abeilles, ce n'est pas pour rien. Aux pieds des Pyrénées ariégeoises, non loin de la principauté d'Andorre, les butineuses d'Élisa Blanchard et Lucie Hotier, apicultrices, ont à leur disposition les belles prairies fleuries et les forêts verdoyantes du parc naturel régional… Elles y récoltent le nectar qui donnera un miel aux saveurs uniques, une fierté pour ces deux femmes amoureuses de leur métier. Pour obtenir ce liquide doré à la texture crémeuse, elles usent de quatre principes : le temps, le travail, le respect et une méthode d'extraction ancestrale : la presse.

Une technique douce

Dès le départ, l'idée de presser le miel s'est imposée à elles. Élisa découvre cette technique ancienne auprès de l'apiculteur qui lui apprend le métier. *« En goûtant le miel pour la première fois, on s'est dit que c'était absolument génial. Et il y a beaucoup d'avantages. C'est une méthode très douce. Une centrifugeuse, utilisée couramment en apiculture, fonctionne à 2 000 tours par minute à plein régime. Notre presse fait seulement 4 tours par minute ; ça n'a rien à voir. Ainsi, le miel ne va pas s'éventer, s'émulsifier : les arômes restent à l'intérieur. C'est d'ailleurs très parlant quand on rentre dans une miellerie où une centrifugeuse est en action, ça sent bon le miel. Chez nous très peu. »*

Autre intérêt important : disposer d'une cire pure en autosuffisance. *« La base du nid, c'est la cire. Dans l'apiculture moderne, on veut gagner du temps, on donne directement de la cire toute faite aux abeilles. Presser permet d'en récupérer 10 % par rapport à la quantité de miel produit, contrairement à une centrifugeuse qui n'en restitue que 2 %. Cette cire-là, on la refond, on la refait gaufrer, c'est-à-dire qu'on va refaire des feuilles avec la trame des alvéoles, puis on la restitue aux abeilles dans le corps de ruche. C'est aussi une façon de respecter leur cycle physiologique, en les incitant à bien passer par l'étape de fabrication des rayons. Grâce à cela, nous n'avons jamais acheté de cire à l'extérieur, et celle que nous récoltons n'a que quelques semaines. »*

Un investissement qui peut être en effet coûteux, pour une cire dont les conditions de production ne sont pas forcément connues. *« Ce corps gras, c'est un peu la mémoire de la ruche, ça capte tout : les bonnes odeurs des fleurs mais aussi la pollution, les pesticides… et on sait qu'entre le miel et la cire, des transferts se font. Jeune et pure, elle n'a ainsi pas accumulé des tas de molécules. On aime cette idée de proposer un miel qui soit le plus proche possible de ce que les abeilles fabriquent. »*

Un travail manuel long et fatigant

Installé depuis 2012 à Fabas, un petit village de l'Ariège, le couple a démarré avec une vingtaine de ruches, pour arriver dix ans plus tard à 350, avec un rendement de 4 à 5 tonnes par an, soit environ 10 000 pots de 500 grammes. Pour amé-

liorer leur cadence et réduire la pénibilité, les jeunes femmes ont eu besoin de moderniser leur outil de travail. C'est avec cet objectif en tête qu'elles ont participé à l'appel à projets Terres d'idées en 2021.

« Notre presse est solide et fait très bien le boulot, le problème est que lorsqu'elle est à plein régime, il faut être trois autour pour avoir un rythme optimal et aussi efficace qu'une personne seule avec une centrifugeuse. Ce qui n'est pas facile pour nous, raconte Élisa. *La première étape, la découpe des cadres, se fait à la force des poignets. Ensuite, on déchiquette le cadre en morceaux grossiers afin que le miel s'écoule un maximum avant de se retrouver dans la presse. Avec tout ce travail manuel, on se fait mal… et ce n'est pas plaisant parce que c'est très très long. »*

Après d'innombrables heures passées près de cette machine au fil des ans, l'apicultrice a réfléchi à comment gagner en efficacité lors de cette phase de préparation, et surtout à moins se fatiguer. L'idée est de mécaniser la manipulation grâce à un bras de levier, décuplant la force, afin de découper les cadres à l'aide d'un emporte-pièce. *« Nous sommes pratiquement les seules à faire du miel pressé à cette échelle ; personne ne s'est penché sur ce problème. Il faut donc créer cet outil. »* Grâce à la subvention de 7 000 euros de Terres d'idées, les deux apicultrices ont fait appel à un artisan local avec qui ils construisent ce projet de A à Z, en prenant en compte toutes leurs contraintes et leurs attentes. Un premier prototype est en cours de réalisation et pourra être testé au printemps, pour la prochaine récolte.

Elles en profitent également pour réévaluer leur espace de travail en fabriquant une grande table, où ce futur levier viendra s'intégrer, afin que le miel ait le temps de s'écouler d'un cadre à l'autre.

Si la patience est encore de mise, et elles en connaissent un rayon, elles placent dans cette petite innovation de grands espoirs. *« Ce que nous aimerions à terme, c'est que d'autres apiculteurs puissent adopter la même méthode et nous rendre plus visibles. Faire la promotion du miel pressé serait beaucoup plus facile à produire ensemble qu'individuellement. Nous faisons du bon miel, il faut que tout le monde en profite ! »*

« Qui sait déguster ne boit plus jamais du vin, mais goûte des secrets. » C'est cette promesse empruntée à Salvador Dali qu'Élisa et Lucie entendent offrir en guise d'expérience, attachées à la lenteur et au respect du travail de nos amies pollinisatrices.

Marie Molinario

© Eric Toumeret

Terres d'idées 2022, c'est parti

Avec son appel à projets, Mutualia veut mettre en lumière des initiatives d'agriculteurs engagés sur leur territoire, pour leur métier, contribuer à la valorisation d'un secteur en mutation et susciter des vocations. En partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la MSA, le groupe d'information professionnelle Réussir, l'association de développement agricole et rural Trame, la chaîne Public Sénat, Présence verte, l'association Agridemain et la fédération nationale des Cuma, les prix se répartissent sur quatre grandes thématiques :

- **Territoires. Cette catégorie met en avant des agriculteurs créateurs de liens, acteurs du dynamisme local comme les circuits courts, les fermes pédagogiques ou encore la valorisation des savoir-faire locaux.**
- **Innovation. Équilibre vie personnelle et professionnelle, amélioration des conditions de travail, des outils de production… ici, la qualité de vie au travail prime.**
- **Emploi. L'objectif est d'aider à l'installation ou au développement d'une exploitation, de contribuer à l'emploi à travers un investissement.**
- **Développement durable. Enjeu majeur de notre société, ce thème s'attache aux projets de transition, d'évolution des modèles de production, de pratiques, de lutte contre le gaspillage ou encore de réduction de l'empreinte carbone.**

Deux prix spéciaux sont également décernés avec Public Sénat (prix spécial des territoires) et Présence verte (prix spécial du jury). Les six lauréats reçoivent chacun 7 000 euros.

Pour postuler
rendez-vous jusqu'au 15 mars sur :
www.mutualia.fr/terres-didees

© FluxFactory GettyImages/CCMSA Image

Conférence théâtralisée

Aidants au bord de la crise de nerfs

Proposer une conférence théâtralisée en ligne sur le thème du répit est la bonne idée de la MSA Picardie et de plusieurs associations locales de soutien aux aidants. Objectif : associer de nombreuses personnes qui veillent sur un de leurs proches au quotidien et qui n'auraient pas pu même pour une soirée s'absenter pour aller au théâtre.

Alexandre est un quadra au bord de la crise de nerfs. *« J'ai l'impression d'être au bout de ma vie. J'en suis arrivé à un point où je n'ai plus de vie sociale, plus d'amis, plus de loisirs et, si ça continue, je sens que je vais aussi perdre mon boulot. »* La première saynète de la conférence théâtralisée organisée en ligne le 18 janvier met d'entrée de jeu les pieds dans le plat. L'événement a pour titre *Je l'aide mais j'ai besoin d'air* et s'adresse d'abord aux proches aidants *« au bout de leur vie »* qui, comme Alexandre, ont besoin de répit mais pas seulement…

Organisée par la MSA de Picardie, Bulle d'Air Somme, l'association française des aidants, la Plateforme Aliis[1] et l'établissement public intercommunal du sud-ouest de la Somme (Epissos), elle a permis à 262 personnes de prendre un peu de recul avec leur quotidien et de commencer à comprendre qu'elles ne sont pas seules à affronter ce chemin de vie compliqué : des solutions permettant de se faire accompagner existent. L'occasion est belle de les découvrir.

Le format innovant de ce rendez-vous permet de profiter du meilleur des deux mondes : l'expression théâtrale, pour poser une problématique de façon concrète et vivante, et la conférence pour aller au fond des choses.

Ce soir, c'est Marion Le Cam, la directrice de l'offre de services à la caisse centrale de la MSA en charge de l'accompagnement et du développement du réseau Bulle d'air national (www.repit-bulledair.fr), qui enfile le costume de maîtresse de cérémonie. Bulle d'air est un

service de répit à domicile porté par la MSA, destiné aux aidants pour leur permettre de souffler un peu, tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile. *« Le but de cette conférence théâtralisée n'est pas de faire une dissertation mais d'arriver à s'interroger personnellement sur sa situation »,* insiste Marion Le Cam.

Le jeu impeccable de Philippe Van Den Bergh et Charlotte Noiry, criant de vérité, illustre parfaitement la charge psychologique qui pèse sur les épaules des millions d'aidants. Selon les estimations de Bulle d'air, huit à onze millions de personnes aident, à titre non professionnel, une personne dépendante de leur entourage dans les activités de la vie quotidienne. 90 % d'entre elles sont des membres de la famille et quatre millions consacrent entre 4 et 5 heures de leur journée à prendre soin de leur proche en mettant, trop souvent, leur vie professionnelle et personnelle entre parenthèses.

Si les amis d'Alexandre s'inquiètent de ne plus le voir à leurs soirées bowling du vendredi soir, si ses collègues couvrent ses absences répétées, si son couple bat de l'aile, c'est qu'il pense à tort pouvoir assumer seul la dépendance de sa mère. Quand le médecin lui annonce : *« Après sa chute, votre maman ne peut pas retourner vivre seule chez elle. En raison de sa perte d'autonomie physique et de ses troubles cognitifs, elle n'en a plus les capacités »,* le monde s'écroule pour Alexandre. Toute sa vie s'en trouve bouleversée, un tsunami d'émotions contradictoires qui l'assiègent, un mélange de culpabilité, d'envie de fuir mais aussi de volonté de bien faire et surtout d'amour. C'est le début d'un interminable saut dans l'inconnu avec des difficultés à reconnaître ses limites.

Accepter cette charge transcende les âges, les sexes et les classes sociales. Être aidant est *« un métier très technique, de très haute responsabilité parce que la vie d'une personne fragile que vous aimez est entre vos mains »,* explique Claude Chirac le 12 janvier dernier dans la matinale de France Inter. Ce matin-là, elle témoigne de sa situation d'aidante auprès de son père Jacques Chirac –mort en 2019 – et de sa mère Bernadette.

Le proche du proche aidant

« Le témoignage de Madame Chirac est parfaitement en phase avec la soirée que nous proposons, et je vous invite à aller l'écouter en replay *sur le site de France Inter, tout comme notre conférence théâtralisée disponible gratuitement en réécoute pendant trois mois »,* souligne Marion Le Cam. *« Avec l'allongement de la durée de la vie, la prévalence des maladies chroniques mais aussi les progrès de la médecine, on sera tous un jour ou l'autre proche aidant,* annonce Lucie Boulier de l'association française des aidants. *Cette relation a un impact sur tous les aspects de la vie personnelle, professionnelle et sociale. Lorsque les proches sont réduits à ce rôle, on remarque que certains vont développer un sentiment d'isolement et d'épuisement qui va avoir des conséquences directes sur leur santé qu'elles soient physiques, psychologiques ou sociales. »*

« Il est important d'accepter de ne pas tout maîtriser, mais d'assumer aussi ses limites et de se déculpabiliser, explique Charlotte Tradivon, psychologue. *L'accompagnement d'un proche dans la maladie ou dans le handicap est quelque chose de douloureux, mais la plupart des aidants y trouvent également du positif comme par exemple le fait de passer plus de temps avec la personne malade. Des moments précieux qui permettent d'oublier un petit peu les effets négatifs de la maladie. Ce sont dans tous les cas des situations complexes et singulières où se mêlent différents sentiments dans la même journée. On ne choisit pas d'être aidant : on l'est malgré soi. »*

Il faut que l'entourage soit attentif aux signaux d'alerte. *« Le proche du proche aidant a aussi un rôle à jouer »,* explique Marion Le Cam. *« La tristesse et le repli sur soi,* poursuit Charlotte Tradivon, *tout comme les troubles du sommeil, la perte de poids, l'anxiété et le stress ou encore la diminution des activités sociales sont des critères d'alerte importants. L'aidant est pris dans une temporalité qu'il ne maîtrise plus. Il doit gérer le quotidien de l'aidé en plus du sien, les rendez-vous médicaux, les intervenants à domicile, les tâches ménagères, la cuisine, l'administratif... C'est pourquoi il a souvent tendance à s'oublier. Mais des outils existent pour faire le point, comme l'échelle de l'aidant, qui permet de mesurer son niveau d'épuisement. »*

Fondées sur le *« violentomètre »,* outil de prévention utilisé pour sensibiliser sur les violences conjugales, l'échelle aide à situer le niveau d'urgence de sa situation d'aidant. Qu'on s'occupe d'une personne âgée, d'un enfant handicapé ou d'un voisin, l'objectif est clair : il ne faut pas attendre d'être dans le rouge pour agir, pour le bien-être des proches aidés et pour l'aidant lui-même. *« Une fois qu'on a identifié ses difficultés, et qu'on sait qu'il faudrait mettre en place une aide, tout reste à faire et, en même temps, on a fait une très grande partie du chemin »,* souligne Marion Le Cam.

Accueil de jour, hébergement temporaire, relayage à domicile ou séjours de vacances adaptés : de nombreuses solutions de répit se développent partout en France. *« Le service de relayage à domicile Bulle d'air peut être une solution,* explique Léa Schietequatte, responsable de secteur au sein de l'association dans la Somme. *Il s'adresse aux aidants proches fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap. Il est inspiré du baluchonnage québécois. Ce qu'on entend par là, c'est une notion de souplesse et de service à la carte. C'est l'aidant qui va choisir le jour et la durée de son répit, cela peut être des missions l'après-midi, de quelques heures à plusieurs jours consécutifs. »* Les relayeurs sont le plus souvent des professionnels du médico-social tels que des auxiliaires de vie, des aides-soignantes ou encore des techniciens d'intervention sociale. Le service Bulle d'air s'occupe de mobiliser toutes les aides pour réduire la facture le plus possible, notamment auprès de la caisse de retraite principale et complémentaire avec un reste à charge en moyenne de 6,30 euros de l'heure. De quoi peut-être permettre à Alexandre de libérer du temps de cerveau disponible pour retrouver ses amis au bowling une fois par semaine en toute confiance et sans culpabiliser ?

Alexandre Roger

(1) L'appellation « Aliis » regroupe les actions «aides aux aidants» (aide, lien, l'information, l'itinérance et soutien).

Sur le web
Conférence théâtralisée à réécouter sur :
www.happyvisio.com/replay/je-laide-mais-jai-besoin-dair

© Franck Beloncle/CCMSA Image

Élection présidentielle
Des ambitions pour l'agriculture

En prévision de l'élection présidentielle, les organisations membres du Conseil de l'agriculture française (CAF) ont dévoilé début janvier 2022 leurs propositions à l'attention des candidats. Elles visent à stimuler le potentiel d'un secteur d'activité désormais redevenu essentiel et stratégique.

Le CAF rassemble les Jeunes Agriculteurs, la FNSEA, les chambres d'agriculture, la confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA). Il rappelle en préambule du manifeste qu'il a publié les différents apports du secteur primaire à la société française : sa fonction nourricière, remise en lumière à la faveur du premier confinement, et l'inscription de la souveraineté alimentaire en tête des préoccupations du pays ; son rôle de structuration des territoires et de leur vitalité économique, avec un regain d'attrait pour la ruralité ; son adaptation face aux enjeux environnementaux, de biodiversité et de lutte contre le changement climatique.

Le CAF pointe pourtant que *« sans une action forte et déterminée des pouvoirs publics pour accompagner les agriculteurs dans leur démarche pour satisfaire les nouvelles attentes exprimées par la société (traçabilité de l'alimentation, diversité des choix alimentaires, impacts sur l'eau, l'air, le sol et la biodiversité, bien-être animal, réappropriation économique des territoires ruraux, vivre ensemble, etc.), l'agriculture risque fort de perdre sa dynamique ».* Il estime *« urgent de donner à l'agriculture française les moyens de réaliser pleinement ses performances au service de nos concitoyens et de nos territoires ».* Dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, les propositions qu'il formule s'articulent autour de cinq voies d'amélioration.

Mieux produire

L'éventail d'aliments disponibles en France, issus de sols et de systèmes de production variés, font que la diversité de l'agriculture française reste un modèle envié

dans le monde entier. *« C'est elle qui permet de produire en quantité, en qualité, pour tous les budgets et qui répond à tous les choix alimentaires. Cette diversité est aussi la condition essentielle de reconquête de la souveraineté alimentaire. »* Pour cela, le CAF appelle à *« valoriser l'acte de production en France, en mobilisant tous les outils (normes techniques dont l'étiquetage, sociales, fiscales, environnementales...), à ne pas sur-contraindre les agriculteurs avec des réglementations nationales sans étude d'impact ni de faisabilité technico-économique, à traquer les pratiques de concurrence déloyale (en particulier en vis-à-vis des produits importés qui ne répondent pas aux mêmes exigences sanitaires et environnementales) »*. Il engage aussi à *« éduquer et informer le consommateur sur les pratiques agricoles, l'origine des produits et le juste prix de l'alimentation »*, autant de *« prérogatives d'un gouvernement qui a, dans ses priorités, une alimentation saine et durable pour tous les citoyens français »*.

Mieux promouvoir les métiers, installer, former, transmettre

Pénurie de main-d'œuvre, arrivée de nouveaux entrants ne compensant pas le nombre de départs, le compte n'y est pas pour le renouvellement des générations, tant chez les exploitants que chez les salariés (voir en pages 32-33, les données issues du dernier recensement agricole). Face à ce défi, *« l'attractivité des métiers de l'agriculture doit être assurée par des mesures adaptées, afin notamment qu'ils soient clairement identifiés très tôt dans les parcours d'orientation »*. C'est pourquoi, suggère le CAF, *« il faut lever les contraintes qui pèsent sur l'installation de nouveaux agriculteurs, qu'ils soient issus ou non du milieu agricole, en particulier en facilitant l'accès au foncier, notamment par le portage foncier. Il faut aussi accompagner chacun, par une formation initiale rénovée ainsi qu'une formation continue tout au long de leur carrière pour toujours mieux s'adapter »*. Il rappelle également que les agriculteurs doivent pouvoir *« dégager de la valeur, en assurant un revenu à la hauteur de leur engagement professionnel. La retraite doit aussi être décente pour tous les actifs de l'agriculture, et un accompagnement effectué pour que fins de carrière soient synonymes de transmissions d'exploitations réussies »*.

Mieux valoriser les expertises et services environnementaux rendus

Face au changement climatique et la multiplication imprévisible des aléas, l'agriculture a engagé une transformation lourde et de long terme. La profession, indique le CAF, *« rend de nombreux services environnementaux qui compensent les émissions des secteurs d'activité plus polluants, comme la captation du carbone pour la réduction des gaz à effet de serre, ou qui favorisent la biodiversité et les habitats favorables aux insectes pollinisateurs par la plantation de haies, des jachères mellifères, des rotations allongées. L'agriculture française est aussi un acteur de l'économie circulaire et de la transition énergétique en fournissant des sources d'énergies renouvelables via la méthanisation, l'agrivoltaïsme ou l'éolien »*. Les auteurs des propositions soulignent qu'il faut agir sur trois leviers pour garantir la réussite de la transition agroécologique : *« assurer aux agriculteurs les moyens financiers, agronomiques et assurantiels pour poursuivre leurs investissements, les rémunérer pour leurs actions en faveur de l'environnement et lever les verrous de l'innovation pour accélérer et généraliser la transformation »*.

Le vivre ensemble doit aussi faire partie des ambitions des territoires : c'est un champ à coconstruire, dans le dialogue et le respect de chacun ».

Mieux interagir au service du développement des territoires

Sur les espaces ruraux, coexistent aujourd'hui des populations qui en font des utilisations très différentes. La population agricole y est en minorité et les campagnes sont de plus en plus considérées comme des lieux de résidence, moins investies pour leurs fonctions de production. D'où parfois des incompréhensions, tensions ou conflits d'usage. Le CAF considère pourtant que les territoires ruraux *« sont à la fois une réponse aux attentes sociétales et un gage de relance économique. Pour cela, il faut mettre au cœur des priorités l'activité économique des zones rurales et le vivre ensemble qui en découle : les politiques publiques doivent impérativement s'adapter aux spécificités de ces territoires en termes d'emploi, d'accès aux services publics et privés, et au numérique. Enfin, l'État doit favoriser, accompagner et sécuriser les approches et les projets de territoriaux, portés par les acteurs locaux ; comme les projets alimentaires territoriaux (PAT) ou les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). Le vivre ensemble doit aussi faire partie des ambitions des territoires : c'est un champ à coconstruire, dans le dialogue et le respect de chacun »*.

Mieux produire en Europe

Dans sa dernière proposition, le manifeste appelle également à *« réaffirmer les fondements de la politique agricole commune (PAC) en matière de souveraineté alimentaire durable et à préserver les capacités de production de l'agriculture européenne, en l'accompagnant d'une politique commerciale intra et extra-européenne juste et équitable. L'Union européenne doit retrouver la voie d'une politique agricole et alimentaire forte. Plus que jamais, le marché commun doit, 64 ans après la signature du Traité de Rome, devenir un réel marché unique au sein duquel les agriculteurs de chaque pays produisent et vendent selon les mêmes règles. D'autant plus si celles-ci sont parmi les plus drastiques au monde ! »*

À l'image de ce qui avait eu lieu en 2017, un grand oral est prévu le 31 mars avec les principaux candidats à l'élection présidentielle afin de connaître leur vision pour l'agriculture au sein de la société française.

© DR

Santé sécurité au travail

La MSA Provence Azur a la cote

La MSA Provence Azur signe, en l'espace de quelques semaines, cinq contrats de prévention des risques professionnels dans les Bouches-du-Rhône : trois avec des entreprises du domaine des jardins et espaces verts et deux en maraîchage et en arboriculture.

Ces conventions ont pour vocation d'apporter un soutien financier et technique aux entreprises qui s'engagent dans une démarche de prévention. Elles permettent notamment de subventionner l'acquisition d'équipements de travail sûrs, de supprimer ou réduire certains dangers détectés dans l'entreprise et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Jardins et espaces verts

Depuis plusieurs années, le service de la prévention des risques professionnels de la MSA Provence Azur travaille activement avec l'entreprise Evea basée à La Ciotat. Après un premier contrat de prévention signé en 2013, l'entreprise sollicite une nouvelle fois le régime agricole pour être conseillée sur son futur plan d'actions en sécurité. Elle associe l'ensemble de ses salariés à cette nouvelle réflexion. L'analyse de l'environnement professionnel et les entretiens menés par le conseiller en prévention de la MSA avec le responsable et les salariés aident à déceler les situations ou les activités dangereuses, pénibles et accidentogènes. Après quoi les professionnels de l'élagage s'engagent en faveur d'un nouvel accord d'un montant de 30 000 euros prévoyant des actions de prévention sur un certain nombre de risques professionnels, comme la réduction des troubles musculosquelettiques (TMS), celle des chutes de hauteur et de plain-pied, l'amélioration des ambiances lumineuses, la limitation du port de charges et la diminution de la pénibilité. Une formation à la sécurité est également prévue. Pour ce nouveau projet, la société compte investir 337 000 euros dont une part prévention d'environ 95 000 euros. La participation financière de la MSA pour ce contrat représente donc 31,4 % de la part prévention.

Un accord similaire est signé avec la société Reva, spécialisée dans le secteur d'activité des services d'aménagement paysager, implantée à Aix-en-Provence. Quant au contrat passé avec le paysagiste Artemisia, évoluant à Lançon-Provence, un volet porte également sur les risques liés à l'utilisation de produits chimiques.

Des contrats simplifiés

À Maillane, un contrat de prévention est signé avec la société Les Valleyguettes. L'entreprise, qui produit des plants biologiques depuis 2009, a dû s'adapter aux demandes spécifiques de ce type de production, avec notamment le nettoyage systématique et le tri des emballages à chaque retour des clients.

Au fil des ans, la charge de travail s'est développée et a rendu certaines structures inadaptées aux nouvelles méthodes de travail. L'accompagnement de la MSA met en évidence les principaux axes de travail de ce contrat : la construction d'un bâtiment dédié exclusivement au stockage et au lavage des caisses avec l'aménagement d'une ligne de nettoyage automatisée, la réduction des TMS liés aux manutentions manuelles, le rehaussage du bâtiment, avec rampe d'accès et quai de chargement/déchargement, l'achat d'un transpalette électrique (comprenant un poste de conduite suspendu), la mise en sécurité des installations et des matériels électriques (câblage et éclairage), une meilleure qualité des ambiances lumineuses. La participation financière de la MSA (40 000 euros) représente près de 30 % de la part prévention et plus de 12 % du montant total engagé par l'entreprise.

Enfin, l'entreprise Bruno Fourniller, de Mallemort, spécialisée dans l'arboriculture et la culture maraîchère en pleins champs, souhaite focaliser ses efforts sur les risques liés à la manutention manuelle et à la charge physique, à l'utilisation des produits phytosanitaires, aux vibrations corps entier et aux ambiances lumineuses.

Innovation et risques professionnels

Il y a un os dans l'exosquelette

Est-ce que les exosquelettes sont la solution contre les risques de troubles musculosquelettiques ? Sont-ils adaptés à toutes les situations de travail ? Conviennent-ils à tous les salariés ? La réponse est : non. La MSA de Franche-Comté s'associe à AgrOnov, accélérateur d'innovation agricole, pour faire bénéficier les nouvelles technologies de son expertise en matière de santé sécurité au travail.

© DR

Les idées reçues sur les exosquelettes sont légion. Sur son site Internet, l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) bat en brèche quelques-unes d'entre elles[1]. Celle-ci, par exemple : «Les exosquelettes sont immédiatement utilisables en situation de travail ?» Faux. Il est bien mentionné qu'il est *« indispensable de prévoir une phase de test hors situation de production, puis en situation réelle de travail, afin de s'assurer de son appropriation par l'utilisateur. Un exosquelette est un système revêtu par le salarié, il peut donc, du fait de sa masse, sa structure, son équilibre propre, etc., modifier la gestuelle et la posture des salariés. »*

C'est en partie pour répondre à ces exigences que le service de santé sécurité au travail (SST) de la MSA de Franche-Comté vient de signer, en novembre dernier, une convention de partenariat avec AgrOnov. Ce pôle d'innovation en agroécologie, situé près de Dijon, fédère un réseau d'entreprises et d'acteurs institutionnels aux plans régional et international. Sa vocation : capter les innovations, expérimenter des solutions pour les améliorer, puis les valoriser avant de diffuser auprès des professionnels du monde agricole.

L'équipe pluridisciplinaire de la MSA de Franche-Comté se positionne ainsi dans le groupe de travail dédié au sein d'AgrOnov. Elle est composée de Jean-Pierre Valera, médecin du travail, Sylvie Regad, infirmière en santé au travail, et d'Aurore Petitjean, conseillère en prévention des risques professionnels. À raison d'une dizaine de réunions par an, le groupe de travail, également constitué de représentants d'AgrOnov et de la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or, d'universitaires et de membres de startups, étudie et sélectionne environ une dizaine de projets pour leur plus-value innovante.

Un rôle de facilitateur

« Ce partenariat revêt un double intérêt pour le régime agricole, indique Julien Breuillard, responsable de la prévention des risques professionnels, de la vie institutionnelle et de la communication à la MSA de Franche-Comté. *Nous intervenons en tant qu'experts de la santé et de la sécurité au travail et, à ce titre, nous pouvons proposer des solutions d'amélioration des prototypes en amont de la commercialisation. Cet aspect s'illustre concrètement par notre rôle de facilitateur quand nous proposons des terrains d'expérimentation sur les exploitations agricoles et que nous accompagnons ces phases d'essai. Le deuxième intérêt du partenariat est celui de la veille exercée au niveau national pour informer le réseau des MSA des évolutions technologiques. »*

Deux projets ont particulièrement attiré l'attention de la MSA de Franche-Comté : un porte-caisse qui permet potentiellement aux vendangeurs de répartir la charge de raisins de manière équilibrée et d'aider à la manutention, le «sherpa», développé par l'entreprise MDP team à Dampierre, dans le Jura ; et un exosquelette passif (non motorisé) pour faciliter la taille de la vigne, mis au point par l'entreprise RB3D basée à Monéteau, dans l'Yonne. *« L'accompagnement de ces deux projets par le service santé sécurité au travail est encore soumis à différentes conditions, la réalisation de tests de terrain d'une durée suffisante, notamment »,* confie Aurore Petitjean. Mais d'autres innovations pourraient à coup sûr bénéficier de l'expertise du régime agricole, comme cette évolution des cages de pesée dans les centres de tri portée par l'institut de l'élevage ou cette application mobile de suivi du bétail développée par une start-up.

La MSA de Franche-Comté dispose, par ailleurs, d'une gamme de cinq exosquelettes accessibles en prêt. En partenariat avec l'entreprise HMT de Tarbes, elle contribue à la mise au point d'un exosquelette adapté à la traite.

Franck Rozé

(1) Sur le site inrs.fr, renseigner «idées reçues exosquelettes» dans le moteur de recherche pour trouver le document.

Recensement agricole 2020

L'état de santé de l'agriculture en France

Point d'étape sur la campagne de recensement décennal 2020 de toutes les exploitations agricoles françaises avant les résultats définitifs d'avril 2022. Effectuée entre le 1er octobre 2020 et le 15 mai 2021 par les services de statistiques du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'opération offre tous les dix ans une photographie précise de la ferme France et de ses effectifs. Elle est commune aux 27 États membres de l'Union européenne. Chaque pays la réalise à la même période, sur la base des mêmes concepts, pour obtenir des données comparables.

© Franck Belondie/CCMSA Image

Diminution du nombre d'exploitations

389 000 exploitations (490 000 en 2010) **– 21 %**.

496 000 chefs d'exploitation, coexploitants, associés actifs (604 000 en 2010) : **– 18 %**.

26,2 % sont des femmes (26,7 en 2010) **– 0,5 %**.

Près de 50 % du territoire métropolitain dédiés à l'agriculture

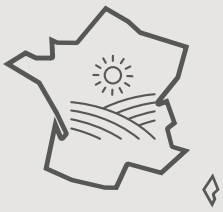

26,7 millions d'hectares utilisés, soit près de 50 % du territoire métropolitain (– 1 % en 10 ans).

69 hectares de surface agricole utile (SAU) moyenne par exploitation (55 hectares en 2010) : **+ 25 %**.

52 % des exploitations spécialisées en production végétale, 48 % en élevage.

Renouvellement difficile des générations

759 000 personnes occupent un emploi permanent dans les exploitations agricoles, soit **583 000** emplois permanents à temps plein (– 12 % en 10 ans).

58 % des chefs d'exploitation ou coexploitants ont 50 ans et plus (52 % en 2010).

Des productions sous signe de qualité et de proximité en croissance

36 % d'exploitations certifiées agriculture biologique (AB), sous Label rouge, portant la mention indication géographique protégée (IGP) ou celle de spécialité traditionnelle garantie (STG) [27 % en 2010].

23 % des exploitations ont recours au circuit court (soit 90 000 exploitations).

12 % des exploitations françaises en bio (4 % en 2010).

7 % environ d'exploitations labellisées haute valeur environnementale (plus 25 000).

Source : Services de la statistique et de la prospective et les services statistiques régionaux du ministère de l'Agriculture.

Retraites agricoles

Du mieux pour les conjoints et aides familiaux

La loi du 17 décembre 2021 revalorise les retraites de base des non-salariés agricoles en révisant la majoration des petites retraites instaurée en 2009. Cette loi bénéficie principalement aux conjoints et aides familiaux. Elle s'applique au 1er janvier 2022, avec un premier paiement au 9 février.

© Franck Beloncle/CCMSA Image

1

Coup de pouce

Après la revalorisation, entrée en vigueur en novembre 2021, du complément différentiel de retraite complémentaire des chefs d'exploitation ayant eu une carrière complète, un coup de pouce est donné, au 1er janvier 2022, à la retraite des conjoints et des aides familiaux agricoles. Celui-ci va permettre d'augmenter en moyenne de 65 € le montant de leur retraite de base.

2

Qui est concerné ?

La loi entrée en vigueur au 1er janvier concerne les conjoints collaborateurs et les aides familiaux qui bénéficient d'une retraite à taux plein et qui ont demandé tous leurs avantages personnels et de réversion. Elle s'appliquerait ainsi à près de 214 000 retraités (dont 67 % de femmes), sur les pensions de janvier, avec un premier paiement au 9 février.

3

En quoi consiste cette revalorisation ?

Elle s'articule autour de deux mesures : l'alignement de la majoration de la retraite de base des conjoints et aides familiaux sur celle des chefs d'exploitation ; le relèvement du seuil à partir duquel cette majoration peut être réduite. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à augmenter le montant de la pension de référence servant au calcul de cette majoration pour le faire correspondre à celui du minimum contributif retraite des salariés.

4

Comment en bénéficier ?

Il n'y a pas de démarche particulière à effectuer dès lors que toutes les retraites ont été liquidées (celles des régimes obligatoires de base et complémentaires français, étrangers et des organisations internationales). Si cela n'est pas le cas, les conjoints collaborateurs et aides familiaux doivent faire la demande de leurs retraites restantes.

Sur le web

En savoir plus : **https://www.msa.fr/retraite/**

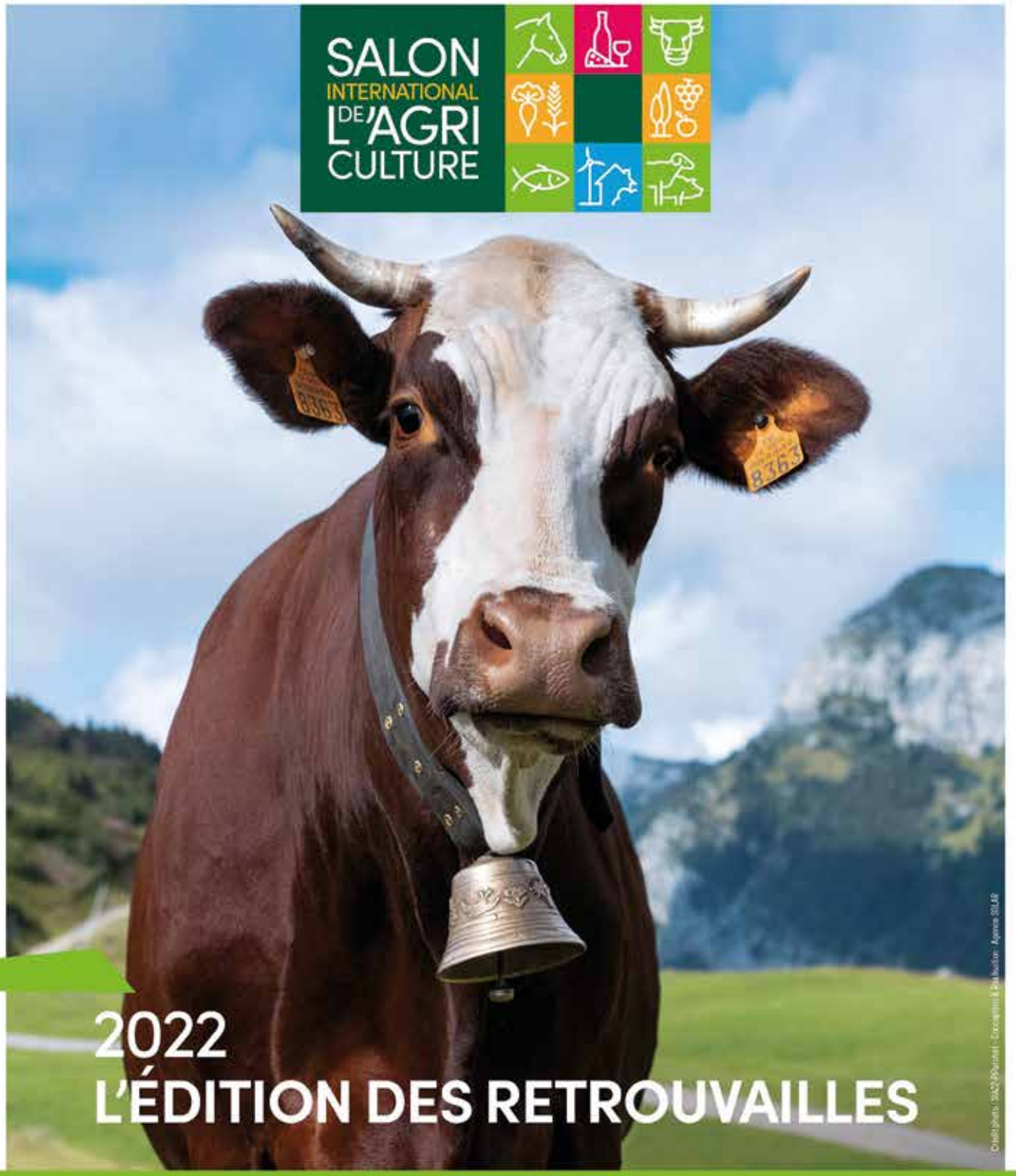

NEIGE • 4 ANS • ABONDANCE

26 FÉVRIER | 06 MARS

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

Une manifestation officielle du CENECA

Avec le parrainage du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

COMEXPOSIUM

Concours Général Agricole Paris

#SIA2022

www.salon-agriculture.com